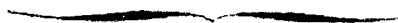


BUDGET

DES

Dépenses du Ministère de la Guerre,

POUR L'ANNÉE 1833,

Établi sur le pied de Guerre, pendant l'année entière.

Observations Préliminaires.

Le Budget des dépenses du Département de la Guerre avait d'abord été établi sur le pied de paix, et son montant avait été réglé à la somme totale de fr. 25,000,000

Il est compris dans le projet de loi présenté à la Chambre des Représentans, avec les Budgets des autres ~~dépenses~~ *dépenses de guerre*.

Mais il fut, en outre, dressé un projet de Budget éventuel sur le pied de guerre, devant servir seulement à déterminer quel serait le supplément de crédit mensuel à demander en sus du montant du Budget de paix, tant que l'armée resterait sur le pied de guerre.

C'est ce projet de Budget, rédigé en novembre 1832, qui a été demandé par la Chambre des Représentans, et qui lui fut présenté le 21 janvier 1833.

Son montant était fixé à la somme de fr. 73,000,000 »

La section centrale de la Chambre des Représentans, dans son rapport du 14 mars, proposa une réduction de dépenses de 6,648,853 03

Ce qui réduisait son montant à 66,351,146 97

Le Ministre-Directeur de la Guerre, dans le rapport qu'il soumit à la Chambre, le 21 mars, fit connaître les motifs d'une partie des réductions proposées et auxquelles il donna son assentiment.

Le montant des réductions consenties par le Ministre-Directeur de la Guerre fut de fr. 6,119,429 02

Ce qui réduisait le montant du Budget à 66,880,570 98

Il est résulté de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Représentans, et du vote émis dans la séance du 4 avril, que le montant du Budget est définitivement fixé à la somme totale de fr. 66,433,000

Et que la réduction qu'a subie le premier projet a été de . . . 6,567,000

Le tableau ci-joint fait connaître sur quels articles ont porté les réductions de la section centrale et celles qui ont été décidées par la Chambre; quels sont les articles sur lesquels la Chambre des Représentans a consenti des augmentations, d'après les demandes du Ministre; et ceux sur lesquels elle a maintenu les fixations de la section centrale.

Le Budget, qui est à la suite, a été ~~dirigé~~ *rédigé* d'après les bases qui ont été présentées par le Ministre-Directeur, dans son rapport du 21 mars.

Budget de 1833.

DÉSIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES.	MONTANT PROPOSÉ		MONTANT alloué au tableau ANNEXÉ A LA LOI.	RÉDUCTIONS sur les DEMANDES DU MINISTRE	OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS DES MOTIFS
	Par LA COMMISSION.	Par LE MINISTRE.			
CHAPITRE I ^{er} .					
ART. 1 ^{er} .					
Traitement et indemnité du Ministre . .	25,000 "	25,000 "	25,000 "	"	Traitement . 21000 } Indemnité de } 25000 logement . 4000
ART. 2.					
Traitement des employés.	160,000 "	160,000 "	160,000 "	"	
ART. 3.					
Frais de route et de séj ^r .	3,000 "	3,000 "	3,000 "	"	
ART. 4.					
Matériel	44,000 "	52,000 "	52,000 "	"	
CHAPITRE II.					
ART. 1.					
État-major-général . .	665,917 35	737,917 35	737,000 a "	917 35	a. Y compris la somme de 72 mille francs, pour traitement supplémentaire, pour frais de table et de représentation aux officiers-généraux, conformément à l'article 5 du projet de loi
ART. 2.					
État-major des places .	211,991 75	211,991 75	211,000 "	991 75	
ART. 3.					
Intendance militaire .	161,106 65	165,480 05	161,000 "	4,480 05	
ART. 4.					
État-major et employés d'artillerie	224,008 25	224,008 25	224,000 "	8 25	
ART. 5.					
État-major et employés du génie	248,205 80	248,205 80	248,000 "	205 80	
ART. 6.					
Troupes d'artillerie .	6,694,180 04	6,979,550 10	6,979,000 b "	550 10	b. Y compris la somme de 168,000 francs pour une remonte de 400 chevaux.
ART. 7.					
Troupes du génie . .	551,990 23	564,443 60	531,000 c "	33,443 60	c. Réduction dans le nombre des rations de fourrages pour chevaux d'officiers, porté à un taux plus élevé que celui qui est accordé par les réglemens.
ART. 8.					
Troupes d'infanterie .	26,609,677 50	26,486,490 05	26,486,000 "	490 05	d. Y compris la somme de 420,000 francs pour une remonte de 800 chevaux.
ART. 9.					
Troupes de cavalerie .	9,252,248 24	9,768,323 99	9,768,000 d "	323 99	e. Suppression des allocations sur le pied du rassemblement.
ART. 10.					
Gendarmerie	1,509,639 25	1,597,599 25	1,501,000 e "	96,599 25	
ART. 11.					
Gardes civiques, partisans et corps-francs .	7,629,967 84	7,753,599 58	7,753,000 "	599 58	
CHAPITRE III.					
ART. 1.					
Indemnités pour frais de bureau	124,500 "	124,500 "	110,000 "	14,500 "	
A REPORTER .	52,115,432 90	55,108,109 80	54,955,000 "	163,109 80	

DÉSIGNATION DES CHAPITRES ET DES ARTICLES.	MONTANT PROPOSÉ		MONTANT alloué au tableau ANNEXÉ A LA LOI.	RÉDUCTIONS sur les DEMANDES DU MINISTRE.	OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS DES MOIFS.
	Par	Par			
	LA COMMISSION.	LE MINISTRE.			
REPORT. . . fr.	52,115,432 90	55,108,100 86	54,955,000 »	153,109 86	
ART. 2. Indemnités pour frais de police	40,000 »	40,000 »	40,000 »	»	
ART. 3. Frais de route et de séj.	120,000 »	120,000 »	100,000 »	20,000 »	
ART. 4. Transports généraux .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»	
ART. 5. Chauffage et éclairage des corps-de-garde .	200,000 »	200,000 »	200,000 »	»	
CHAPITRE IV.					
ART. 1. Administration centrale.	25,040 »	25,040 »	25,000 »	40 »	
ART. 2. Pharmacie centrale . .	109,450 »	109,450 »	109,000 »	450 »	
ART. 3. Hôpitaux sédentaires , personnel	231,738 25	231,738 25	231,000 »	738 25	
ART. 4. Hôpitaux sédentaires , matériel	240,000 »	240,000 »	240,000 »	»	
ART. 5. Ambulances	541,725 82	541,725 82	541,000 »	725 82	
CHAPITRE V.					
ART. 1. École militaire	48,000 »	48,000 »	48,000 »	»	
ART. 2. Haras	13,500 »	27,000 »	27,000 »	»	
CHAPITRE VI.					
ART. 1. Matériel de l'artillerie .	900,000 »	1,000,000 »	1,000,000 »	»	
ART. 2. Matériel du génie . . .	1,000,000 »	1,100,000 »	1,100,000 »	»	
CHAPITRE VII.					
Traitement de disponib. et de non-activité . .	386,260 »	386,260 »	386,000 »	260 »	
CHAPITRE VIII.					
Vivres de campagne et fourrages en nature . .	7,880,000 »	8,903,247 05	8,903,000 »	247 05	
CHAPITRE IX.					
Dépenses imprévues . .	300,000 »	600,000 »	328,000 ^a »	272,000 »	
TOTAUX GÉNÉRAUX . .	66,351,146 97	66,860,570 98	66,433,000 »	447,570 98	

a. Le Ministre a ensuite réduit sa demande à 400,000 fr., dont 72,000 ont été reportés à l'art. 1^{er} du chap. II. Reste pour le chap. IX la somme de 328,000 fr.

CHAPITRE I^{er}.*Administration centrale.*

ARTICLE PREMIER.		
<i>Traitement et indemnité du Ministre.</i>		
Traitement du Ministre	21,000	} 25,000
Indemnité de logement	4,000	
ART. 2.		
<i>Traitement des employés.</i>		
Traitement du secrétaire-général	8,400	} 165,000
» de 21 employés de la 1 ^{re} division.	34,470	
» de 13 » 2 ^e division.	23,300	
» de 2 » 3 ^e division.	3,040	
» de 30 » 4 ^e division.	66,220	
» de 5 » 5 ^e division.	8,800	
» de 16 huissiers, messagers, lithographes et concierge	15,700	
Salaire des gens de service	6,000	
ART. 3.		
Frais de route et de séjour.		3,000
ART. 4.		
<i>Matériel.</i>		
Fournitures de bureau	6,000	} 52,000
Impressions et reliures	27,000	
Chauffage	6,000	
Éclairage	1,000	
Achat et entretien du mobilier.	4,500	
Entretien du local	2,000	
Achat de livres, cartes et instrumens.	4,000	
Dépenses diverses, ports de lettres, etc.	1,500	
TOTAL.		246,000

CHAPITRE II. — ART. 1^{er}.*État-Major-Général au traitement d'activité.*

GRADES.	SOLDE INDIVIDUELLE.	MONTANT		TOTAL.	
		de L'INDEMNITÉ de FOURRAGES.	de LA SOLDE PAR GRADE.		
5 Généraux de division	16,900	"	84,500	84,500	
11 Généraux de brigade	11,600	"	127,600	127,600	
3 Commandans de province { 3 Généraux.	10,100	2,760	30,300	33,060	
{ 5 Colonels .	8,400	4,600	42,000	46,600	
6 Colonels { 3 à	9,500	"	28,500	28,500	
{ 3 à	8,400	920	25,200	26,120	
4 Lieutenans-Colonels.	7,100	1,840	28,400	30,240	
4 Majors.	6,300	920	25,200	26,120	
5 Capitaines de 1 ^{re} classc.	5,050	920	25,250	26,170	
1 — 2 ^e —	3,800	460	3,850	4,260	
3 Lieutenans	2,950	460	8,850	9,310	
<i>Officiers Étrangers.</i>					
2 Généraux de division	16,900	"	33,800	33,800	
5 — de brigade	11,600	"	58,000	58,000	
2 Lieutenans-Colonels	7,100	"	14,200	14,200	
7 Majors.	6,300	"	44,100	44,100	
5 Capitaines de 1 ^{re} classe	5,050	"	25,250	25,250	
2 — de 2 ^e —	3,800	"	7,600	7,600	
1 Lieutenant	2,950	"	2,950	2,950	
<i>Supplément de traitement aux Officiers d'infanterie, Aides-de-Camp ou Officiers d'ordonnance.</i>					
25 Aides-de-Camp dont {	11 Capitaines. .	850	"	9,350	9,350
	5 Lieutenans .	1,060	"	5,300	5,300
	9 Près des com- mandans de province .	640	4,140	5,760	9,900
24 Officiers d'ordon- nance. {	12 Capitaines .	850	"	10,200	10,200
	9 Lieutenans .	1,060	"	9,540	9,540
	3 Sous-Lieut ^{ns} .	1,060	"	3,180	3,180
TOTAUX	"	17,020	658,830	675,850 "	
A déduire 1 ½ p. % pour médicamens				9,932 65	
RESTE				665,917 35	
Indemnités pour frais de table et de repré- sentation				72,000 "	
TOTAL				737,917 35	

CHAPITRE II. — ART. 2.

État-Major des Places.

GRADES.	SOLDE individuelle.	MONTANT		TOTAL.
		de L'INDEMNITÉ de FOURRAGES.	de LA SOLDE PAR GRADE.	
9 Commandans de place de 2 ^{me} classe. .	6,300	3,680	56,700	66,380
16 Id. id. de 3 ^{me} classe. .	4,200	"	67,200	67,200
17 Majors id. de 1 ^{re} classe. .	2,500	460	42,500	42,960
17 Id. id. de 2 ^{me} classe. .	2,100	460	33,700	36,160
5 Id. id. de 3 ^{me} classe. .	1,690	"	8,450	8,450
TOTAUX.	"	4,600	210,550	215,150 "
A déduire de la solde 1 ½ p. % pour médicamens				3,158 25
RESTE.				211,991 75

CHAPITRE II. — ART. 3.

Intendance Militaire.

GRADES.	SOLDE individuelle.	MONTANT		TOTAL.
		de L'INDEMNITÉ de FOURRAGES.	de LA SOLDE PAR GRADE.	
1 Intendant en chef.	11,600	"	11,600	11,600
1 Id. de 1 ^{re} classe.	8,400	920	8,400	9,320
7 Id. de 2 ^{me} classe.	6,300	3,680	44,100	47,780
10 Sous-Intendans de 1 ^{re} classe.	5,500	"	55,000	55,000
6 Id. de 2 ^{me} classe.	3,800	"	22,800	22,800
4 Adjoints.	2,500	"	10,000	10,000
6 Aspirans { dont 2 pour l'année	1,480	"	2,960	2,960
{ et 4 pour 9 mois	1,480	"	4,440	4,440
<i>Supplément de traitement aux Officiers fai-</i> <i>sant fonctions d'Intendans.</i>				
1 Capitaine	430	"	430	430
2 Id.	1,270	"	2,540	2,540
1 Sous-Lieutenant	1,060	"	1,060	1,060
TOTAUX.	"	4,600	163,330	167,930 "
Réduction de 1 ½ p. % sur les traitemens				2,449 05
RESTE.				165,480 05

CHAPITRE II. — ART. 4.

État-Major et Employés d'Artillerie.

GRADES.	SOLDE individuelle.	MONTANT		TOTAL.
		de L'INDEMNITÉ de FOURRAGES.	de LA SOLDE PAR GRADE.	
1 Colonel	9,500	920	9,500	10,420
7 Lieutenans-colonels	7,100	6,440	49,700	56,140
5 Majors	5,500	4,600	27,500	32,100
2 Capitaines de 2 ^e classe.	3,350	1,840	6,700	8,540
5 Sous-lieutenans.	2,100	2,300	10,500	12,800
4 Command ^r . d'art., en résidence de 1 ^{re} cl.	3,350	"	13,400	13,400
1 Idem. de 2 ^e cl.	2,100	"	2,100	2,100
2 Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe . . .	3,350	"	6,700	6,700
8 Idem. de 2 ^e classe . . .	2,500	"	20,000	20,000
15 Idem. de 3 ^e classe . . .	1,690	"	25,350	25,350
TOTAL de la solde des officiers.			171,450 "	187,550 "
A déduire 1 1/2 p. % pour médicamens.			2,571 75	2,571 75
RESTE.			168,878 25	184,978 25
6 Conducteurs d'artillerie de 1 ^{re} classe. .	850	"	5,100 "	5,100 "
12 Idem. de 2 ^e classe. .	740	"	8,880 "	8,880 "
12 Idem. de 3 ^e classe. .	640	"	7,680 "	7,680 "
1 Contrôleur de 1 ^{re} classe	2,500	"	2,500 "	2,500 "
5 Idem. de 2 ^e classe	1,900	"	9,500 "	9,500 "
1 Réviseur de 1 ^{re} classe	1,590	"	1,590 "	1,590 "
3 Idem. de 2 ^e classe	1,260	"	3,780 "	3,780 "
TOTAUX.	"	16,100	207,908 25	224,008 25

CHAPITRE II. — ART. 5.

État-Major et Employés du Génie.

GRADES.	SOLDE individuelle.	MONTANT		TOTAL.
		de l'INDEMNITÉ de FOURRAGES.	de LA SOLDE PAR GRADE.	
2 Colonels	9,500	1,840	19,000 »	20,840 »
4 Lieutenans-colonels.	7,100	3,680	28,400 »	32,080 »
8 Majors	6,300	3,680	50,400 »	54,080 »
4 Capitaines de 1 ^{re} classe.	5,050	1,380	20,200 »	21,580 »
4 Capitaines de 2 ^e classe.	2,950	920	11,800 »	12,720 »
8 Lieutenans.	2,100	2,300	16,800 »	19,100 »
12 Sous-lieutenans	1,690	2,760	20,280 »	23,040 »
5 Aspirans	1,480	»	7,400 »	7,400 »
Total de la solde des officiers.			174,280 »	190,840 »
A déduire 1 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{1}{100}$ pour médicamens.			2,614 20	2,614 20
Reste.			171,665 80	188,225 80
5 Gardes du génie de 1 ^{re} classe.	1,850	»	9,250 »	9,250 »
13 Idem. de 2 ^e classe.	1,480	»	19,240 »	19,240 »
15 Idem. de 3 ^e classe.	1,100	»	16,500 »	16,500 »
12 Portiers-consigne de 1 ^{re} classe	260	»	3,120 »	3,120 »
50 Idem. de 2 ^e classe	170	»	8,500 »	8,500 »
30 Idem. de 3 ^e classe	110	»	3,300 »	3,300 »
1 Idem. de 4 ^e classe	70	»	70 »	70 »
TOTAUX.	»	16,560	231,645 80	248,205 80

Traitement, Solde, Masses et Nourriture des

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CORPS	CORPS	TRAIN
	de l'artillerie de campagne, 14 compagnies.	de l'artillerie de siège, 3 bataillons de 6 comp.	des équipages d'artillerie, 4 compagnies.
1° Traitement et solde	1,132,959 15	1,241,299 65	327,811 33
2° Masse d'habillement et d'entretien	123,634 50	155,905 95	33,471 95
3° Première-mise de petit équipement aux recrues. .	6,880 "	10,800 "	11,200 "
4° Primes d'engagement et de réengagement	6,400 "	" "	2,800 "
5° Masse de renouvel. de harnachem. et de bufléterie.	12,500 25	1,582 80	6,953 25
6° Masse d'ent. de harnach. et de ferrage des chevaux.	95,447 50	" "	55,881 50
7° Frais de casernement	17,584 60	12,153 60	7,893 60
8° Pain en garnison.	14,043 10	50,133 60	1,406 62
9° Nourriture chez l'habitant	251,539 06	271,360 53	82,054 60
10° Fourrages pour chevaux.	1,661,320 20	81,402 30	906,226 45
11° Frais d'administration	13,500 "	15,600 "	5,250 "
12° Moyens de transport et frais de route.	2,433 81	2,049 03	1,142 98
13° Achat de chevaux	126,000 "	" "	42,000 "
TOTAUX	3,464,247 17	1,842,287 46	1,484,097 30

ART. 6.

Troupes qui composent le Corps de l'Artillerie.

OUVRIERS d'artillerie, 1 compa- gnie.	CANONNIERS sédentaires, 1 compa- gnie.	PONTONNIERS, 1 compagnie.	TOTAUX par nature de dé- pense.	OBSERVATIONS.
46,262 95	39,279 80	47,891 05	2,835,503 95	Voir les tableaux de développement et de détails, sous les lettres <i>A, B, C, D, E</i> et <i>F</i> .
7,993 50	6,781 70	8,884 10	336,671 70	
360 »	» »	1,080 »	30,320 »	
400 »	» »	400 »	10,000 »	
48 »	40 40	53 20	21,182 90	
» »	» »	» »	151,329 »	
1,752 »	1,474 60	647 24	41,505 64	
7,227 »	6,082 72	2,669 86	81,567 90	
» »	» »	8,576 46	613,530 65	
» »	» »	» »	2,648,948 95	
110 »	160 »	220 »	34,840 »	
109 70	200 63	213 35	6,149 50	
» »	» »	» »	168,000 »	
64,263 15	54,019 85	70,635 26	6,979,550 19	

CHAPITRE II. — ART. 7.

Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement d'un Bataillon de Sapeurs-Mineurs.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					MONTANT.		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant sous-officier.	Trompette- major.	Sous-officiers et trompettes	Caporaux et soldats.	Chevaux d'of- ficiers.	Du traitem. annuel.	De la solde journalière.	
Lieutenant-colonel	1	2	"	"	"	"	730	6,300	"	6,300 "
Major	1	2	"	"	"	"	730	5,500	"	5,500 "
Capitaine-adjudant-major . .	1	1	"	"	"	"	365	3,350	"	3,350 "
Lieutenant quartier-maître .	1	"	"	"	"	"	"	1,000	"	1,900 "
Officier d'habillement . . .	1	"	"	"	"	"	"	1,690	"	1,690 "
Médecin de bataillon	1	1	"	"	"	"	365	2,100	"	2,100 "
Médecin-adjoint	1	1	"	"	"	"	365	1,480	"	1,480 "
Capitaines de 1 ^{re} classe . . .	6	"	"	"	"	"	"	4,200	"	25,200 "
Capitaines de 2 ^e classe . . .	6	"	"	"	"	"	"	2,950	"	17,700 "
Lieutenans	12	"	"	"	"	"	"	2,100	"	25,200 "
Sous-lieutenans	6	"	"	"	"	"	"	1,680	"	10,080 "
										100,600 "
Adjudant sous-officier . . .	1	"	365	"	"	"	"	"	2 32	846 80
Porte-drapeau	1	"	365	"	"	"	"	"	2 32	846 80
Caporal-tambour	1	"	"	"	"	365	"	"	1 16	423 40
Maîtres-ouvriers	3	"	"	"	"	1,095	"	"	" 95	1,040 25
Sergens-majors	6	"	"	"	2,100	"	"	"	1 90	4,161 "
Sergens	36	"	"	"	13,140	"	"	"	1 69	22,206 60
Fourriers	6	"	"	"	2,100	"	"	"	1 69	3,701 10
Caporaux	48	"	"	"	"	17,520	"	"	" 95	16,644 "
Vice-caporaux	36	"	"	"	"	13,140	"	"	" 74	9,723 60
Tambours	18	"	"	"	"	6,570	"	"	" 74	4,861 80
Sapeurs-mineurs	1 ^{re} classe.	150	"	"	"	54,750	"	"	" 74	40,615 "
	2 ^e classe.	150	"	"	"	54,750	"	"	" 63	34,492 50
	3 ^e classe.	600	"	"	"	219,000	"	"	" 63	137,970 "
A REPORTER	1,093	7	730	"	17,520	367,190	2,555	"	"	377,932 85
					383,440					

A déduire 1 1/2 p. % pour médicaments, sur 100,600 fr., montant du traitement des officiers. 1,507 30

RESTE A REPORTER. 376,425 55

REPORT. . . . fr. 376,425 55

Masse d'habillement et d'entretien.

730 journées d'adjudans sous-officiers, à 50 centimes . . .	365 »
17,520 id. de sous-officiers, à 23 centimes.	4,029 60
367,190 id. de caporaux et soldats, à 18 centimes	66,094 20
TOTAL.	70,488 80
A déduire $\frac{6}{10}$ de la valeur du magasin.	28,904 »
	41,584 80
Première mise de petit équipement pour 200 recrues à admettre, à 36 francs. .	7,200 »
Primes d'engagement et de réengagement pour 100 recrues volontaires à admettre, à 40 francs.	4,000 »
Masse de renouvellement de la builléterie. } 1,056 hommes, à 1 franc par an.	1,056 »

Frais de casernement.

78,065 journées de casernement, à 4 centimes.	3,122 60
142,387 id. avec logem ^t et nour ^r e chez l'hab ^t . { Cette dépense se paie } MÉMOIRE.	
159,688 id. avec vivres de campagne . . . { au moyen de la retenue } de 21 cent. sur la solde.	

Subsistances.

385,440 journées, dont :	78,065 journées de pain en garnison, à 16 $\frac{1}{2}$ centimes. . . .	12,380 72
	142,387 id. de logement avec nourriture, à 53 centimes. .	75,465 11
	159,688 id. avec vivres de campagne, MÉMOIRE.	» »
	5,300 id. en permission, sans vivres	» »
Fourrages.	2,555 journées à fr. 1-26 centimes.	3,219 30
Frais d'administration		5,200 »
Frais de route, moyens de transport, etc., par approximation		1,176 72

TOTAL. . . . fr. 531,330 80

CHAPITRE II.

Traitement, Solde, Masses, Nourriture, etc., des

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	INFANTERIE DE LIGNE, 12 RÉGIMENS DE 5 BA- TAILLONS.		INFANTERIE LÉGÈRE, 3 RÉGIMENS DE 3 BA- TAILLONS.	
1° Traitement et solde.	14,783,119	20	2,436,640	63
2° Masse d'habillement et d'entretien	2,222,910	48	280,811	82
3° Première mise de petit équipement aux recrues	259,200	»	54,000	»
4° Primes d'engagement et de réengagement.	72,000	»	18,000	»
5° Masse de renouvellement de bufléterie	54,588	»	8,472	»
6° Frais de casernement	201,391	68	16,930	20
7° Pain en garnison.	830,740	68	69,837	06
8° Nourriture chez l'habitant.	3,627,915	72	597,630	12
9° Fourrages pour chevaux	204,195	60	35,872	20
10° Frais d'administration	216,000	»	37,200	»
11° Moyens de transports et frais de route.	32,481	24	5,228	46
TOTAUX fr.	22,504,542	60	3,530,622	51

— ART. 8.

Troupes d'Infanterie de ligne et d'Infanterie légère.

FUSILIERS SÉDENTAIRES, 3 COMPAGNIES.	CORPS DE DISCIPLINE, 2 COMPAGNIES.	TOTAUX PAR NATURE DE DÉPENSE.	<i>Observations.</i>
156,291 30	107,230 30	17,483,281 45	
44,292 75	26,834 80	2,574,849 85	
3,240 "	"	316,440 "	
"	"	90,000 "	
663 "	404 "	64,127 "	
9,679 80	5,898 40	233,900 08	
39,929 16	24,330 90	964,837 80	
"	"	4,225,545 84	
"	"	240,067 80	
480 "	1,060 "	254,740 "	
450 63	539 90	38,700 23	
255,026 64	166,298 30	26,486,490 05	

Traitement, Solde, Masses, Nourriture,

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	CHASSEURS A CHEVAL, 2 RÉGIMENS.	LANCIERS, 2 RÉGIMENS.
1 ^{re} Traitement et solde	1,193,725 88	1,315,845 »
2 ^e Masse d'habillement et d'entretien.	134,199 80	178,434 60
3 ^e 1 ^{re} mise de petit équipement aux recrues	19,800 »	23,000 »
4 ^e Primes d'engagement et de réengagement	8,800 »	10,400 »
5 ^e Masse de renouvellement de harnachement et de buffléterie. .	37,908 60	43,233 »
6 ^e Masse d'entretien de harnachement et de ferrage des chevaux. .	79,618 »	89,133 »
7 ^e Frais de casernement.	13,377 12	15,735 20
8 ^e Pain en garnison.	8,320 94	10,238 24
9 ^e Nourriture chez l'habitant	202,937 »	251,871 90
10 ^e Fourrages pour chevaux.	1,290,632 90	1,426,291 80
11 ^e Frais d'administration	15,200 »	15,200 »
12 ^e Moyens de transport et frais de route.	4,068 78	3,991 86
13 ^e Achats de chevaux	150,000 »	150,000 »
TOTAUX. fr.	3,158,589 02	3,533,374 60

— ART. 9.

etc., des Troupes de Cavalerie.

CUIRASSIERS, 1 RÉGIMENT A 8 ESCADRONS.	GUIDES, 1 RÉGIMENT A 4 ESCADRONS.	TOTAUX PAR NATURE DE DÉPENSE.	OBSERVATIONS.
701,407 05	381,628 72	3,592,006 65	Voir les tableaux de développement K, L, M, N.
85,610 45	23,670 50	421,915 35	
15,000 "	15,450 "	73,250 "	
5,200 "	12,360 "	36,760 "	
20,736 60	58,181 16	160,059 36	
45,041 "	24,029 50	237,821 50	
13,877 "	10,793 20	53,782 52	
21,658 72	17,187 22	57,405 12	
70,112 11	42,174 75	567,095 76	
841,210 60	441,957 "	4,000,092 30	
7,800 "	7,600 "	45,600 "	
2,419 83	1,454 96	11,935 43	
120,000 "	90,000 "	510,000 "	
1,949,873 36	1,126,487 01	9,768,323 99	

CHAPITRE II. — ART. 10.

*ÉTAT des dépenses présumées du corps de la Gendarmerie ,
pour l'année 1833.*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-offic ^{rs} et gendarmes.	De chevaux.	De TRAITEMENT annuel.	De la solde jour- nalière.	
Colonel	1	4	»	1,460	9,500	»	9,500 »
Majors	3	9	»	3,285	6,300	»	18,900 »
Capitaine-adjutant-major	1	2	»	730	5,050	»	5,050 »
Capitaines	9	18	»	6,570	5,050	»	45,450 »
Lieutenans	9	18	»	6,570	2,950	»	26,550 »
Sous-lieutenans	19	38	»	13,870	2,500	»	47,500 »
TOTAL.							152,950 »
A déduire 1 1/2 p. 0/0 pour médicamens.							2,294 25
RESTE.							150,655 75
Adjutans sous-officiers	4	4	1,460	1,460	»	3 76	5,488 60
Maréchaux-des-logis-chefs.	9	9	3,285	3,285	»	3 28	10,774 80
Maréchaux-des-logis à cheval	53	53	19,345	19,345	»	3 »	58,035 »
Brigadiers à cheval	121	121	44,165	44,165	»	2 70	119,245 50
Gendarmes à cheval	748	748	273,020	273,020	»	2 07	565,151 40
Maréchaux-des-logis à pied	11	»	4,015	»	»	2 03	8,150 45
Brigadiers à pied	26	»	9,490	»	»	1 73	16,417 70
Gendarmes à pied	184	»	67,160	»	»	1 43	96,038 80
1024 chevaux donnant 373,760 journées de fourrages à fr. 1-05 c.							392,448 »
	1198	1024	421,940	373,760	»	»	1,422,406 »

INDEMNITÉS ET FRAIS DIVERS.

Frais d'administration	8,070 »
Frais d'impression.	3,800 »
Frais de tournées.	17,220 »
Indemnité de découchers	49,894 10
	1,501,390 10

Gardes Civiques

ET PARTISANS.

Traitement, Solde, Habillement, Équipement et Nourriture des

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	GARDECIVIQUE Infanterie, (20 bataillons).	ARTILLERIE de la garde civique, 5 compagnies.	PARTISANS 2 bataillons.
1 ^o Traitement et solde	4,423,482 »	195,036 75	375,135 85
2 ^o Masse d'habillement et d'entretien	925,500 »	34,800 »	94,592 80
3 ^o Frais de casernement	77,415 72	2,822 72	3,600 »
SUBSISTANCES.			
4 ^o Pain en garnison.	319,339 84	11,643 72	14,850 »
9 ^o Logement avec nourriture chez l'habitant	868,152 72	37,399 98	74,947 30
6 ^o Fourrages pour chevaux.	68,985 »	20,695 50	8,738 10
7 ^o Frais d'administration	31,000 »	640 »	3,200 »
8 ^o Moyens de transport et frais de route	4,009 09	329 06	1,515 80
TOTAUX	8,717,884 37	303,367 73	576,579 85

— ART. 11.

Troupes de la Garde Civique, des Partisans et des Corps-Francs.

COMPAGNIE de marins, à Anvers.	COMPAGNIE d'ouvriers volontaires d'artillerie.	COMPAGNIE d'ouvriers maritimes.	TOTAUX par nature de dé- pense.	OBSERVATIONS.
76,197 40	13,937 75	32,320 10	5,116,109 85	<i>Voir les tableaux de développement O, P, Q, R, S et T.</i>
» »	2,220 »	5,760 »	1,062,872 80	
8,968 05	540 20	7,358 40	100,705 09	
» »	2,228 32	5,781 60	353,843 48	
» »	» »	» »	980,500 »	
» »	» »	» »	98,418 60	
134 55	112 58	208 68	35,295 81	
» »	» »	» »	5,853 95	
85,300 »	19,038 85	51,428 78	7,753,599 58	

CHAPITRE III.

Frais divers et Indemnités.

		MONTANT INDIVIDUEL.	TOTAL par GRADE.	TOTAL par SERVICE.		TOTAL. par ARTICLE.		
ARTICLE 1 ^{er} . — <i>Indemnités de frais de bureau.</i>								
SERVICE SÉDENTAIRE.								
ARTILLERIE .	{ 1 Inspecteur-général. .	3,150	3,150	9,500	50,110	124,460		
	{ 3 Directeurs d'arrondiss.	1,270	3,810					
	{ 2 Directeurs des arsenaux	1,270	2,540					
GÉNIE. . . .	{ 1 Inspecteur-général. .	3,150	3,150	6,960				
	{ 3 Directeurs d'arrondis.	1,270	3,810					
ÉTAT-MAJOR DES PLACES.	{ 9 Commandans de { 5 à	510	2,550	17,250				
	{ 2 ^e classe, dont { 4 à	1,270	5,080					
	{ 16 Command. de 3 ^e classe.	390	6,240					
	{ 5 Majors ff ^{ons} de com-	260	1,300					
INTENDANCE .	{ 8 Majors comm. tempor.	260	2,080	13,900				
	{ 3 Intendants dans les divi-	3,800	11,400					
	{ 1 Intend ^t chargé du ser-	2,500	2,500					
SERVICE DE SANTÉ	{ 1 Inspecteur-général. .	"	"	2,500				
SERVICE DE L'ARMÉE.								
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.	{ Au chef d'état-major-général.	10,100	10,100	44,250	74,350			
	{ 6 Chefs d'états-majors des	2,500	15,000					
	{ 1 Commandant en chef de	3,800	3,800					
	{ l'artillerie							
	{ 4 Commandans d'artille-	640	2,560					
	{ rie des divisions . .							
	{ 1 Commandant en chef	3,800	3,800					
	{ du génie							
	{ 4 Commandans de génie	640	2,560					
	{ près des divisions. .							
INTENDANCE .	{ 12 Généraux de brigade .	430	5,160	30,100				
	{ 1 Vaguemestre-général .	1,270	1,270					
	{ 1 Intendant en chef . .	12,600	12,600					
	{ 7 Intendants près des divi-	2,500	17,500					
	{ sions de l'armée . .							
ART. 2. — <i>Frais de police et d'espionnage.</i>								
Cette dépense est évaluée par approximation						40,000		
ART. 3. — <i>Frais de route et de séjours.</i>								
Cette dépense est évaluée par approximation						150,000		
ART. 4. — <i>Transports généraux.</i>								
Cette dépense est évaluée par approximation						300,000		
ART. 5. — <i>Chauffage et éclairage des corps-de-garde.</i>								
Cette dépense est évaluée par approximation						200,000		
TOTAL						Fr. 814,460		

CHAPITRE IV.

État général des Dépenses présumées du Service de Santé de l'Armée, ainsi que des Hôpitaux sédentaires et Ambulances, pour l'an 1833, sur pied de guerre.

SERVICES et NATURE DES DÉPENSES.		TRAITEMENT PAR AN.	MONTANT par an ET PAR ARTICLE.
ARTICLE 1 ^{er} .			
<i>Administration centrale.</i>			
1	Inspecteur-Général	7,800 "	25,040 "
1	Médecin en chef	5,050 "	
1	Médecin de garnison.	3,350 "	
1	Pharmacien de 1 ^{re} classe	2,500 "	
2	Id. de 2 ^e classe	4,200 "	
1	Id. de 3 ^e classe	1,270 "	
1	Élève de 1 ^{re} classe	640 "	
1	Id. de 2 ^e classe	430 "	
ART. 2.			
<i>Pharmacie centrale.</i>			
	Location du local	3,150 "	109,450 "
	Lingerie et menues dépenses.	6,300 "	
	Achat de médicamens et instrumens de chirurgie	100,000 "	
ART. 3.			
<i>Hôpitaux sédentaires. (Personnel.)</i>			
SERVICE DE SANTÉ.	3 Médecins principaux	13,950 "	118,280 "
	8 Id. de garnison	26,800 "	
	3 Id. de bataillon.	6,300 "	
	21 Id. adjoints	31,080 "	
	1 Pharmacien de 2 ^e classe avec rang de 1 ^{re} classe	2,100 "	
	5 Pharmaciens de 2 ^e classe	10,500 "	
	12 Id. de 3 ^e classe	15,240 "	
	7 Id. de 3 ^e classe, chargés du service	10,360 "	
	3 Élèves de 1 ^{re} classe	1,290 "	
	3 Id. de 2 ^e classe	660 "	
A REPORTER			252,770 "

SERVICES et NATURE DES DÉPENSES.		TRAITEMENT PAR AN.	MONTANT par an ET PAR ARTICLE.
	REPORT.	 fr.	252,700 "
SERVICE ADMINISTRATIF.	7 Directeurs de 1 ^{re} classe	13,720 "	
	5 Id. de 2 ^e classe	7,400 "	
	7 Id. Adjoints de 1 ^{re} classe	8,890 "	
	5 Id. Id. de 2 ^e classe	5,300 "	
	12 Écrivains	9,240 "	113,458 35
	49 Empl. de 1 ^{re} cl. à fr. 1 26 c. par jour.	22,535 10 "	
	25 Empl. de 1 ^{re} cl. à fr. 1 05 c. id.	9,581 25 "	
	90 Infirmiers à 84 centimes id.	27,594 "	
	40 Id. à 63 id. id.	9,198 "	
ART. 4.			
<i>Hôpitaux sédentaires. (Matériel.)</i>			
Supplément de solde pour les militaires traités dans les hôpitaux, dont la solde n'excède pas 52 centimes . . .		150,000 "	
Achat et renouvellement d'objets mobiliers		60,000 "	240,000 "
Loyer des bâtimens et menues réparations.		30,000 "	
ART. 5.			
<i>Ambulances.</i>			
SERVICE DE SANTÉ.	4 Médecins principaux	18,600 "	
	7 Id. de garnison	23,450 "	
	23 Id. de bataillon	48,300 "	
	52 Id. adjoints	76,960 "	
	4 Pharmaciens de 2 ^e classe	8,400 "	
	8 Id. de 3 ^e classe	10,160 "	
	1 Agent en chef	7,600 "	
	4 Agens principaux	15,200 "	
SERVICE ADMINISTRATIF.	13 Économes.	30,000 "	
	35 Commis aux écritures.	44,450 "	541,725 82
	38 Infirmiers-maj. à fr. 1 26 c. par jr.	17,476 20 "	
	5 Brigadiers-chefs à fr. 1 26 c. id.	2,299 50 "	
	21 Cuisiniers à fr. 1 26 c. id.	9,657 90 "	
	47 Capor. et brig. à fr. 0 95 c. id.	16,297 25 "	
	11 Cornets à fr. 0 95 c. id.	3,814 25 "	
	123 Conducteurs à fr. 0 74 c. id.	33,222 10 "	
	340 Infirmiers à fr. 0 74 c. id.	91,834 "	
	Ferrage des chev. et entret. des fourgons.	5,000 "	
106,763 journées de logement et nour- riture des sous-employés à 74 centim.		79,904 "	
TOTAL. fr.			1,147,954 17

CHAPITRE V.

Établissements Militaires.

ARTICLE PREMIER. — ÉCOLE MILITAIRE.			
Traitemens.			
1 Major d'infanterie, commandant.	5,970	»	46,030
1 Sous-lieutenant d'infanterie.	1,480	»	
Supplément de traitement aux officiers employés à l'instruction	2,500	»	
1 Sergent-major d'artillerie, solde et masse. .	840	»	
1 Sergent d'artillerie Id.	680	»	
1 Sergent d'infanterie Id.	560	»	
50 Élèves sergens d'artillerie, solde et masse .	34,000	»	48,000
Frais divers.			
Chauffage et éclairage	1,170	»	1,970
Achat de livres.	800	»	
ARTICLE SECOND. — BARAS.			
Traitemens.			
1 Lieutenant-colonel, directeur	7,100	»	15,863 35
1 Vétérinaire de 1 ^{re} classe	2,100	»	
1 Écuyer	900	»	
1 Portier.	383	25	
1 Maréchal-ferrant	540	20	
3 Palefreniers de 1 ^{re} classe	1,620	60	
7 Id. de 2 ^e classe	3,219	30	27,000
Frais divers.			
Fourrages pour 19 étalons, jumens, et chevaux d'officiers, à 1 fr. 25 par ration ; pour 6,935 rations. Ci	8,668	75	11,136 65
4,015 journées d'habillement, à 10 c.	401	50	
Indemnité d'écurie, de logement et de séjour .	1,000	»	
Frais de route et de tournées	600	»	
Dépenses diverses	468	40	
TOTAL. fr.			75,000

CHAPITRE VI. — ART. 1^{er}.*Matériel de l'Artillerie.*

Entretien du matériel et des armes de guerre dans les places, achats d'effets, d'outils et d'approvisionnement, confection de munitions, radoub des poudres, paiement des portiers d'arsenaux et des conducteurs temporaires.			
Dans la 1 ^{re} direction	fr.	40,000	} 120,000
Dans la 2 ^e —		35,000	
Dans la 3 ^e —		45,000	
Construction aux arsenaux d'Anvers et de Liège, de :			
22 Affûts de campagne de 12,			
27 Id. d'obusier long,			
30 Caissons à munitions,			
14 Forges de campagne,			
17 Chariots de batterie.			
TOTAL 110 Voitures de campagne à raison de 1800 fr. prix moyen.		198,000	} 300,000
Travaux de la fonderie de Liège, en bouches à feu, projectiles, boîtes de roues, etc.		102,000	
Commande faite de 12,000 fusils, fabriqués avec matières éprouvées et reconnues de 1 ^{re} qualité, à raison de 30 fr.			360,000
<i>Dépenses relatives à l'Armée.</i>			
Entretien de 17 batteries en campagne, achats d'approvisionnement et de rechanges, confection de munitions, etc.		90,000	} 220,000
Achats de harnais pour remplacer une partie de ceux qui sont hors de service.		52,000	
Dépenses diverses et imprévues		78,000	
TOTAL. fr.			1,000,000

CHAPITRE VI. — ART. 2.

Matériel du Génie.

DÉSIGIATION des PLACES.	ÉVALUATION DES DÉPENSES PAR ARTICLES.			TOTAL de LA DÉPENSE.
	ENTRETIEN ordinaire.	CONSTRUCTIONS ET RÉPARATIONS.		
		BÂTIMENS.	FORTIFICATIONS.	
Gand	12,150 "	"	10,383 85	22,533 85
Ypres	5,000 "	"	"	5,000 "
Menin	8,373 66	"	8,500 "	16,873 66
Audenarde.	3,935 02	"	"	3,935 02
Ostende.	20,000 "	"	"	20,000 "
Termonde	12,288 72	"	8,777 44	21,066 16
Nieuport	13,444 24	31,746 "	"	45,190 24
Tournay	12,645 50	"	"	12,645 50
Charleroy	10,148 15	13,500 "	"	32,648 15
Namur	21,867 72	18,000 "	13,400 "	53,267 72
Mons	12,000 "	23,153 58	"	35,153 58
Ath	8,000 "	"	"	8,000 "
Dinant	2,500 "	1,400 "	700 "	4,600 "
Philippeville	6,600 "	"	"	6,600 "
Mariembourg	2,600 "	"	"	2,600 "
Bouillon.	2,000 "	"	"	2,000 "
Arlon.	1,500 "	"	"	1,500 "
Anvers	36,000 "	"	62,650 "	98,650 "
Malines	1,250 "	27,682 55	"	28,932 55
Liège	19,452 91	16,700 "	5,800 "	41,952 91
Huy	3,800 "	"	"	3,800 "
Venloo	11,243 39	"	"	11,243 39
Bruxelles	5,000 "	"	"	5,000 "
Louvain.	2,500 "	"	"	2,500 "
Vilvorde	1,700 "	"	"	1,700 "
TOTAUX. . fr.	245,001 31	132,182 13	110,211 29	487,394 73

DE L'AUTRE PART. . fr. 487,394 73

Pour frais de surveillance extraordinaire	7,200	»
— frais de bureau des commandans du génie.	15,300	»
— loyers de bâtimens	5,200	»
— frais divers	14,903	27

TOTAL DU SERVICE ORDINAIRE. . . 530,000 »

Travaux extraordinaires et de campagne.

Réparations urgentes ordonnées à la citadelle d'Anvers ; restauration des ouvrages détruits ; démolition des bâtimens ruinés ; bouchement des brèches , etc	150,000	»
Déblaiement des barricades et des retranchemens intérieurs dans la place d'Anvers ; comblement des travaux d'attaque , etc.	50,000	»
Travaux ordonnés à la Tête de Flandre en réparation des dégâts occasionnés par les dernières tempêtes	30,000	»
Travaux ordonnés et en cours d'exécution aux forts Ste-Marie, de la Croix et Philippe	150,000	»
En réserve pour travaux imprévus et éventuels de campagne, et indemnités pour expropriation et dégâts , etc.	190,000	»

TOTAL DU SERVICE EXTRAORDINAIRE. . . 570,000 »

TOTAL GÉNÉRAL DU CHAPITRE. . . 1,100,000 »

CHAPITRE VII.

Traitemens de disponibilité et de non-activité.

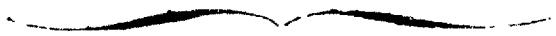
GRADES.	NOMBRES.	MONTANT		TOTAL	
		du TRAITEMENT ANUEL.	de L'INDEMNITÉ de FOURNAGES.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>Officiers en disponibilité.</i>					
Général de division	1	10,000	»	10,000	76,180
Généraux de brigade.	6	7,400	920	49,920	
Colonel	1	4,900	920	5,820	
Lieutenant-colonel.	1	4,200	920	5,120	
Majors	2	3,600	460	4,060	
Lieutenant	1	1,260	»	1,260	
<i>Officiers en non-activité.</i>					
Général de division	1	6,300	»	6,300	262,080
Généraux de brigade	3	5,250	»	15,750	
Colonels.	7	4,200	»	29,400	
Lieutenans-colonels	3	3,150	»	9,450	
Majors	16	2,300	»	36,800	
Capitaines	58	1,690	»	98,020	
Lieutenans	27	950	»	25,650	
Sous-lieutenans.	22	740	»	16,280	
Capitaines de corps-francs	3	1,160	»	3,480	
Lieutenans Idem.	4	870	»	3,480	
Sous-lieutenans Idem.	3	740	»	2,220	
Intendant de 2 ^e classe	1	3,150	»	3,150	
Id. de 3 ^e classe	2	2,300	»	4,600	
Id. adjoint	1	1,690	»	1,690	
Médecins de garnison	3	1,690	»	5,070	
Artiste-vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	740	»	740	
<i>Pensions militaires.</i>					
Par approximation.					48,000
TOTAL.					386,260

CHAPITRE VIII.

Vivres de campagne et Fourrages en nature.

DÉSIGNATION des CORPS.	NOMBRE De jours, d'offi- ciers avec in- dennité de 42 centimes.	NOMBRE DE RATIONS DE VIVRES DE CAMPAG.		TOTAL.	MONTANT.
		pour OFFICIERS.	pour LA TROUPE.		
État-Major-Général . . .	»	50,000	»	50,000	6,401,497 05
Artillerie de campagne . .	20,340	32,687	499,503	532,170	
Artillerie de siège. . . .	15,120	24,090	610,464	634,554	
Train d'artillerie	3,780	5,748	163,520	169,268	
Compagn. de pontonniers.	960	730	16,182	16,912	
Bat ^{on} . de sapeurs-Mineurs.	6,660	10,128	159,688	169,816	
Infanterie de ligne. . . .	328,320	407,328	7,684,704	8,092,032	
Infanterie légère	51,840	80,482	1,451,421	1,531,903	
Chasseurs à cheval . . .	23,400	38,325	475,230	513,555	
Lanciers.	26,280	42,705	475,230	517,935	
Cuirassiers	14,760	23,907	241,288	265,195	
Guides	8,640	14,508	97,820	112,328	
Gardes civiques	138,000	109,196	1,876,708	1,985,904	
Artillerie de la garde civ.	4,800	3,650	70,566	74,216	
Partisans	8,640	13,505	231,410	244,915	
Ambulances	»	»	106,742	106,742	
	651,540	856,969	14,160,476	15,017,445	
A DÉDUIRE :					
1 ^o Pour 10,000 hommes casernés pendant 6 mois. 1,820,000				2,540,000 »	
2 ^o Pour 6,000 hommes en permission pend. 4 mois. 720,000					
RESTE.				12,477,445 »	
12,477,445 rations dont . . . { 3,800,000 à 58 ½ c. la ration.				2,223,000 »	
. . . { 8,677,445 à 45 c. id. .				3,904,850 25	
651,540 journées d'indemnité d'officiers à 42 c. par jour.				273,646 80	
				6,401,497 05	
Fourrages pour les chevaux de { 52,500 rations à fr. 1 70.				89,250 »	
l'état-major { 157,500 id. à . . 1 25.				196,875 »	
Fourrages pour les ambulances { 34,500 id. à . . 1 90.				65,550 »	
. { 103,500 id. à . . 1 45.				150,075 »	
				501,750 »	
TOTAL. fr.					
6,903,247 05					

PIÈCES A L'APPUI.



*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement, etc., des
13 Compagnies d'Artillerie de Campagne et d'une Compagnie
de Dépôt.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE							MONTANT.		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudans sous-officiers.	Trompette- major.	Sous-officiers et trompettes.	Canoniers- conducteurs de pièces.	Canoniers.	Chevaux d'of- ficiers.	Chevaux de troupe.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonel	1	6	"	"	"	"	"	2190	"	8400	"	8400 "
Lieutenant-colonel	1	4	"	"	"	"	"	1460	"	6300	"	6300 "
Majors	5	20	"	"	"	"	"	7300	"	5500	"	27500 "
Capitaine adjudant-major	1	3	"	"	"	"	"	1095	"	3370	"	3350 "
Lieutenant adjudant-major	1	3	"	"	"	"	"	1095	"	2750	"	2750 "
Capitaine instructeur	1	2	"	"	"	"	"	730	"	3150	"	3350 "
Lieutenant-instructeur	1	2	"	"	"	"	"	730	"	2500	"	2500 "
Capitaine-quartier-maitre	1	1	"	"	"	"	"	365	"	2950	"	2950 "
Officiers-payeurs	2	2	"	"	"	"	"	730	"	1900	"	3800 "
Officier d'habillement	1	1	"	"	"	"	"	365	"	1690	"	1690 "
Médecin de régiment	1	1	"	"	"	"	"	365	"	3350	"	3150 "
Médecin de bataillon	1	1	"	"	"	"	"	365	"	2100	"	2100 "
Médecins adjoints	13	13	"	"	"	"	"	4745	"	1480	"	19240 "
Artistes-vétérinaires de 1 ^{re} classe	1	1	"	"	"	"	"	365	"	2100	"	2100 "
Capitaines de 1 ^{re} classe	14	40	"	"	"	"	"	14600	"	4200	"	58800 "
Capitaines de 2 ^e classe	13	39	"	"	"	"	"	14235	"	3350	"	43550 "
Lieutenants	27	79	"	"	"	"	"	28835	"	2500	"	67500 "
Sous-lieutenants	28	80	"	"	"	"	"	29200	"	2100	"	58800 "
												318030 "
Adjudans sous-officiers	2	2	730	"	"	"	"	"	730	"	2 32	1693 60
Trompette-major	1	1	"	365	"	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Artistes-vétérinaires de 2 ^e classe	13	13	"	"	"	"	"	"	4745	1480	"	19240 "
Maitres-ouvriers	4	"	"	"	"	"	1460	"	"	"	74	1080 40
Sergens-majors	14	14	"	"	5110	"	"	"	5110	"	2 11	10782 10
Adjudans de batterie	13	13	"	"	4745	"	"	"	4745	"	2 11	10011 95
Sergens	123	123	"	"	44895	"	"	"	44895	"	1 69	75872 55
Pourriers	14	14	"	"	5110	"	"	"	5110	"	1 69	8635 90
Ciporaux	110	32	"	"	"	2920	37230	"	11680	"	93	38142 50
Trompettes	41	40	"	"	14905	"	"	"	14600	"	1 26	18855 90
Charrons	13	"	"	"	"	"	4745	"	"	"	84	3985 80
Silbers	14	"	"	"	"	"	5110	"	"	"	74	3781 40
Forgerons	13	"	"	"	"	"	4745	"	"	"	84	3985 80
Charpentiers	13	"	"	"	"	"	4745	"	"	"	84	3985 80
Maréchaux ferrons	27	2	"	"	"	730	9125	"	730	"	74	7292 70
Canoniers de 1 ^{re} classe	343	73	"	"	"	10220	114975	"	20645	"	74	92644 30
Canoniers de 2 ^e classe	715	"	"	"	"	24820	236155	"	"	"	63	164414 23
Conducteurs	1313	2288	"	"	"	479245	"	"	835120	"	74	354641 30
	2899	2913	730	365	74825	517935	418290	108770	954475	"	"	1137729 60
					1012145			1063245				

A déduire 1 1/2 p. o/o sur 318,030 fr., montant du traitement des officiers

4770 45

Masse d'habillement et d'entretien.

730 journées d'adjudant sous-officier à 50 centimes.	365	»	
365 id. de trompette-major, à 40 centimes. .	146	»	
74,825 id. de sous-officiers et trompettes, à 25 c ^{ts} .	18,708	25	
817,935 id. de canonniers montés et conducteurs, à 23 centimes	119,125	05	
418,290 id. de caporaux et canonniers, à 18 cent ^{ts} .	75,292	20	
TOTAL. .	213,634	50	
A déduire les 6/10 de la valeur des effets en magasin.	90,000	»	
			123,634 50
1 ^{re} mise { Pour 80 recrues à admettre à 50 francs.	4,000	»	
de petit équip ^l . { Id. 80 id. id. à 36 id.	2,880	»	
			6,880 »
Primes d'engagement pour 160 recrues volontaires, à 40 francs			6,400 »
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffèterie. { 2,773 hommes, à 50 cent. par an.	1,386	50	
	2,615 chevaux, à 4 fr. 25 par an.	11,113	75
			12,500 25
Masse d'entretien du harnachement et ferrage de chevaux. { 954,475 journées de chevaux, à 10 centimes.			95,447 50

Frais de casernement.

354,475 journées de chevaux, à 4 centimes	14,179	»	
85,140 id d'hommes en garnison, à 4 centimes .	3,405	60	
» Journées avec logement et nourriture. { Cette dépense se paie au moyen de la retenue de 21 centimes sur le solde. }			MÉMOIRE.
499,502 id. avec vivres de campagne. .			
			17,584 60

Subsistances.

85,140 journées de pain en garnison, à 16 1/2 centimes . .	14,048	10	
1,063,245 { 474,502 id. avec logement et nourriture chez l'habitant, journées. à 53 centimes	251,539	06	
499,503 id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE. . . .	»	»	
4,000 en permission sans vivres	»	»	
Fourrages { 265,811 rations à 1 fr. 90 centimes	505,040	90	
797,434 id. à 1 fr. 45 centimes.	1,156,270	30	
			1,661,320 20
Frais d'administration.	13,500	»	
Moyens de transport; frais de route, par approximation	2,433	81	
Achat de 300 chevaux, à 420 francs.	126,000	»	
TOTAL. . .	3,464,247	17	

*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement d'un
Bataillon d'Artillerie de Siège de 6 Compagnies.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					MONTANT.		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant sous-officier.	Trompette- major.	Sous-officiers et trompettes.	Caporaux et canonniers.	Chevaux d'of- ficiers.	Du traitem ^t , annuel.	De la solde journalière.	
Lieutenant-colonel . . .	1	4	"	"	"	"	1,460	0,300	"	6,300 °
Lieutenant quartier-maître .	1	"	"	"	"	"	"	1,900	"	1,900 °
Officier d'habillement . .	1	"	"	"	"	"	"	1,690	"	1,690 °
Médecin de bataillon. . .	1	1	"	"	"	"	365	2,100	"	2,100 °
Capitaine de 1 ^{re} classe . .	6	18	"	"	"	"	6,570	4,200	"	25,200 °
Lieutenants	6	12	"	"	"	"	4,380	2,500	"	15,000 °
Sous-lieutenants	12	24	"	"	"	"	8,760	2,100	"	25,200 °
										77,390 °
Adjudant sous-officier . .	1	"	365	"	"	"	"	"	2 32	846 80
Trompette-major.	1	"	"	365	"	"	"	"	1 79	653 35
Sergent-major-artificier . .	1	"	"	"	365	"	"	"	2 11	770 15
Maîtres-ouvriers	2	"	"	"	"	730	"	"	" 63	459 90
Sergens-majors	6	"	"	"	2,190	"	"	"	2 11	4,620 90
Sergens.	36	"	"	"	13,140	"	"	"	1 69	22,206 60
Fourriers	6	"	"	"	2,190	"	"	"	1 69	3,701 10
Caporaux	36	"	"	"	"	13,140	"	"	" 95	12,483 °
Trompettes	12	"	"	"	4,380	"	"	"	1 26	5,518 80
Charrons	6	"	"	"	"	2,190	"	"	" 84	1,839 60
Forgerons	6	"	"	"	"	2,190	"	"	" 84	1,839 60
Charpentiers	6	"	"	"	"	2,190	"	"	" 84	1,839 60
Canonniers de 1 ^{re} classe .	120	"	"	"	"	43,800	"	"	" 74	32,412 °
Canonniers de 2 ^e classe .	1080	"	"	"	"	394,200	"	"	" 63	248,346 °
TOTAUX.	1,347	59	365	365	22,265	458,440	21,535	"	"	414,927 40
					481,435					

A déduire 1 1/2 p. % pour médicaments, sur 77,390 fr., montant du traitement des officiers. 1,160 86

RESTE A REPORTER. 413,766 55

REPORT. . . fr. 413,766 85

Masse d'habillement et d'entretien.

365	Journées d'adjudant sous-officier, à 50 centimes . . .	182 50	
365	Id. de trompette-major, à 40 centimes . . .	146 »	
22,265	Id. de sous-officiers et trompettes, à 23 centimes .	5,120 95	
458,440	Id. de caporaux et canonniers, à 18 centimes . .	82,519 20	
TOTAL. . . .		87,968 65	
A déduire $\frac{6}{100}$ de la valeur des effets en magasin. . .		36,000 »	
			51,968 65
Première mise de petit équipement pour 100 recrues à admettre, à 36 francs.		3,600 »	
Masse de renouvellement de la bufléterie 1,319 hommes, à 40 cent. par an .		527 60	

Frais de casernement.

101,280	Journées de garnison, à 4 centimes	4,051 20	
170,667	Id. avec logement et nourriture. { Cette dépense se paie		
203,488	Id. avec vivres de campagne. { au moyen de la retenue	MÉMOIRE.	
	{ de 21 cent. sur la solde. }		
			4,051 20

Subsistances.

481,435 journées.	101,280	Journées de pain en garnison, à 16 $\frac{1}{2}$ cent.	16,711 20	
	170,667	Id. avec logement et nourriture, à 53.	90,453 51	
	203,488	Id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE.	» »	
	6,000	Id. en permission sans vivres . . .	» »	
				107,164 71
Fourrages. . 21,535 journées à fr. 1-26 centimes			27,134 10	
Frais d'administration			5,200 »	
Frais de route et moyens de transport, par approximation.			683 01	
TOTAL.				614,098 82

Partant pour 3 bataillons. . . . fr. 1,842,287 46

*Formation , Traitement , Solde , Nourriture , Équipement , etc.,
des quatre Compagnies du Train d'Équipages.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudant sous-officier.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et soldats.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de troupe.	Traitement annuel.	De la solde journalière.	
Major-commandant . . .	1	4	"	"	"	"	1,460	"	5500	"	5,500 "
Adjudant-major . . .	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3150	"	3,150 "
Lieut. quartier-maître .	1	1	"	"	"	"	365	"	1900	"	1,900 "
Officier d'habillement .	1	1	"	"	"	"	365	"	1090	"	1,090 "
Médecin-adjoint . . .	1	1	"	"	"	"	365	"	1480	"	1,480 "
Artiste vétér. de 2 ^e classe	1	1	"	"	"	"	"	365	1480	"	1,480 "
Capitaines de 1 ^{re} classe.	2	6	"	"	"	"	2,190	"	4650	"	9,300 "
Id. de 2 ^e classe.	2	6	"	"	"	"	2,190	"	3800	"	7,600 "
Lieutenans	4	12	"	"	"	"	4,380	"	2950	"	11,800 "
Sous-lieutenans	8	24	"	"	"	"	8,760	"	2500	"	20,000 "
											62,420 "
Adjudant sous-officier .	1	1	365	"	"	"	"	365	"	2 32	846 80
Trompette-major. . .	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Maîtres-ouvriers . . .	3	"	"	"	"	1,095	"	"	"	" 74	810 30
Maréchaux-des-logis-ch.	4	4	"	"	1,460	"	"	1,460	"	2 21	3,226 60
Maréchaux-des-logis. .	32	32	"	"	11,680	"	"	11,680	"	1 79	20,907 20
Fourriers	4	4	"	"	1,460	"	"	1,460	"	1 79	2,613 40
Brigadiers	32	32	"	"	"	11,680	"	11,680	"	" 96	11,096 "
Trompettes	8	8	"	"	2,920	"	"	2,920	"	1 37	4,000 40
Maréchaux-ferrans . .	8	8	"	"	"	2,920	"	2,920	"	" 74	2,160 80
Selliers et bourreliers .	8	"	"	"	"	2,920	"	"	"	" 84	2,452 80
Soldats	800	1440	"	"	"	292,000	"	525,800	"	" 74	218,080 "
TOTAUX.	923	1569	365	365	17,520	310,615	21,170	558,815	"	"	328,747 65
					328,865		579,985				

A déduire 1 1/2 p. % pour médicaments sur 62,420 fr., montant du traitement des officiers 936 30

RESTE A REPORTER 327,811 35

Masse d'habillement et d'entretien.

365 journées d'adjudant sous-officier, à 50 centimes . . .	182 50	
365 id. de trompette-major, à 40 centimes. . . .	146 »	
17,520 id. de sous-officiers et trompettes, à 25 centimes. . .	4,380 »	
310,615 id. de brigadiers et soldats, à 23 centimes . . .	71,441 45	
TOTAL. . . .		76,149 95
A déduire les 6/10 de la valeur des effets en magasin. . .	42,678 »	
		33,471 95
Première mise de petit équipement pour 224 recrues à admettre, à 50 francs. . .	11,200 »	
Primes d'engagement pour 70 recrues volontaires à admettre, à 40 francs. . .	2,800 »	
Masse de renouvellement du { harnachement et de la bûtlçterie. . .	901 hommes à 50 centimes par an . . . 450 50 1,531 chevaux à fr. 4-25 cent. par an. . . 6,507 75	
		8,958 25
Masse d'entretien du harnachement { et ferrage de chevaux. . .	558,815 journées de chevaux à 10 centimes. . .	55,881 50

Frais de casernement.

188,815 journées de chevaux, à 4 centimes.	7,552 60	
8,525 id. d'hommes, à 4 centimes	341 »	
154,820 id. de logement avec nourriture. { Cette dépense se paie au moyen de la retenue	MÉMOIRE.	
163,520 id. avec vivres de campagne. { de 21 cent. sur le soldat.		
		7,893 60

Subsistances.

328,865 { journées. . .	8,525 journées de pain en garnison, à 16 1/2 centimes. . .	1,406 62	
	154,820 id. de logement avec nourriture, à 53 centimes. . .	82,054 60	
	163,520 id. avec vivres de campagne, MÉMOIRE. . . .	» »	
	2,000 id. en congé, sans vivres.	» »	
FOURRAGES. 579,985 journées. {	144,996 rations à fr. 1-90 c. . .	275,492 40	
	434,989 id. à fr. 1-45 c. . .	630,734 05	
			906,226 45
Frais d'administration		5,250 »	
Frais de route et moyens de transport, par approximation.		1,142 98	
Achat de 100 chevaux à 420 francs.		42,000 »	
TOTAL. . . .		fr. 1,484,097 30	

Suite

DES PIÈCES A L'APPUI.



*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, etc. d'un Régiment
d'Infanterie de Ligne.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adj. sous-offic. et tamb.-maj.	Musiciens.	Sous-officiers	Caporaux, tambours et soldats	Chevaux d'of- fic. civ.	Du traitement annuel.	De la solde jour- nalière	
Colonel	1	4	»	»	»	»	1,460	7,400	»	7,400 »
Lieutenant-colonel	1	3	»	»	»	»	1,093	5,900	»	5,900 »
Majors	5	15	»	»	»	»	5,475	5,030	»	25,230 »
Capitaine adjudant-major	1	1	»	»	»	»	365	2,950	»	2,950 »
Lieutenants adjudans majors	5	5	»	»	»	»	1,825	2,500	»	12,500 »
Capitaine quartier-maitre	1	»	»	»	»	»	»	2,950	»	2,950 »
Officiers-payeurs	3	3	»	»	»	»	1,093	1,900	»	5,700 »
Officier-d'habillement	1	»	»	»	»	»	»	1,690	»	1,690 »
Officier-d'armement	1	»	»	»	»	»	»	1,900	»	1,900 »
Lieutenant porte-drapeau	1	»	»	»	»	»	»	1,900	»	1,900 »
Médecin de régiment	1	1	»	»	»	»	365	3,350	»	3,350 »
Médecins de bataillon	5	5	»	»	»	»	1,825	2,100	»	10,500 »
Capitaines de 1 ^{re} classe	15	»	»	»	»	»	»	2,950	»	44,250 »
Capitaines de 2 ^e classe	17	»	»	»	»	»	»	2,500	»	42,500 »
Lieutenants	32	»	»	»	»	»	»	1,900	»	60,800 »
Sous lieutenants	62	»	»	»	»	»	»	1,480	»	91,760 »
										321,300 »
Adjudans sous-officiers	5	»	1,825	»	»	»	»	2	11	3,850 75
Tambour-major	1	»	365	»	»	»	»	1	37	500 05
Maitres-ouvriers	3	»	»	»	»	1,095	»	»	74	810 30
Garde-magasin	1	»	»	»	365	»	»	1	37	500 05
Vaguemestre	1	»	»	»	365	»	»	1	37	500 05
Fourrier de la compagnie hors rang	1	»	»	»	365	»	»	1	37	500 05
Caporaux-tambours	6	»	»	»	»	2,190	»	»	95	2,080 50
Musiciens d'état major	14	»	»	5,110	»	»	»	»	»	2,880 »
Caporal-cornet	1	»	»	»	»	365	»	1	26	459 90
Sergens-majors	32	»	»	»	11,680	»	»	1	68	19,822 40
Sergens	129	»	»	»	47,085	»	»	1	37	64,506 45
Fourriers	32	»	»	»	11,680	»	»	1	37	18,001 60
Caporaux	260	»	»	»	»	94,900	»	»	74	70,226 »
Tambours	54	»	»	»	»	19,710	»	»	63	12,417 30
Cornets	10	»	»	»	»	3,650	»	»	63	2,299 50
Élèves-tambours	12	»	»	»	»	4,380	»	»	52	2,277 60
Grenadiers et sapeurs	670	»	»	»	»	244,550	»	»	58	141,839 »
Voligeurs	640	»	»	»	»	233,600	»	»	55	128,480 »
Fusiliers	2,677	»	»	»	»	977,105	»	»	52	508,094 60
TOTAUX	4,701	37	2,190	5,110	71,540	1,581,545	13,505	»	»	1,299,146 10
						1,660,385				

A déduire 1 1/2 p. o/o sur 321,300 fr., montant du traitement des officiers, pour médicaments 4,819 50

REPORT. . . fr. 1,294,326 60

A déduire la solde de 1,000 hommes en permission, 4 mois. 62,400 "

RESTE. . . . 1,231,926 60

Masse d'habillement et d'entretien.

2,190	journées d'adjut ^s sous-officier et tamb ^r -major, à 50 c.	1,095	"
5,110	id. de musiciens, à 35 centimes	1,788	50
71,540	id. de sous-officiers, à 23 centimes.	16,454	20
1,581,545	id. de caporaux et soldats, à 18 centimes	284,678	10

TOTAL. . . 304,015 80

A déduire 6/10 de la valeur des effets en magasin. . . 118,773 26

185,242 54

Première mise de petit équipement pour 600 recrues, à 36 francs. . . . 21,600 "

Primes d'engagement et de réengagement pour 150 recrues volontaires, à 40 fr. 6,000 "

Masse de renouvellement de bufléterie, 4,549 hommes, à 1 fr. par an. . . 4,549 "

Frais de casernement.

419,566 journées en garnison, à 4 centimes. 16,782 64

570,427	id. avec logement et nourriture.	Cette dépense se paie au moyen de la retenue de 21 centimes sur la solde.	MÉMOIRE.
640,392	id. avec vivres de campagne.		

" "

Subsistances.

1,660,385 journées, dont :	{	419,566	journées de pain en garnison, à 16 1/2 centimes.	69,228	39
		570,427	id. avec logement et nourriture, à 53 centimes	302,326	31
		640,392	id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE	"	"
		30,000	id. en permission sans vivres	"	"

Fourrages 13,505 journées à fr. 1-26 centimes 17,016 30

Frais d'administration 18,000 "

Moyens de transport et frais de route, par approximation. 2,706 77

TOTAL. . . . 1,875,378 55

Partant, pour 12 régimens. . . . fr. 22,504,542 60

*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement, etc., d'un
Régiment de Chasseurs à pied.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE					MONTANT.		TOTAL.
	Hommes	Chevaux.	Adjudans sous-officiers et tamb.-major.	Musiciens.	Sous-officiers.	Caporaux tambours et soldats.	Chevaux d'of- ficiers.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonel	1	4	"	"	"	"	1460	7400	"	7400
Lieutenant-colonel	1	3	"	"	"	"	1095	5900	"	5900
Majors	3	9	"	"	"	"	3285	5050	"	15150
Capitaine adjudant-major	1	1	"	"	"	"	365	2950	"	2950
Lieutenants adjudans-majors	3	3	"	"	"	"	1095	2500	"	7500
Capitaine quartier-maître	1	"	"	"	"	"	"	2950	"	2950
Officiers payeurs	2	2	"	"	"	"	730	1900	"	3800
Officier d'habillement	1	"	"	"	"	"	"	1690	"	1690
Officier d'armement	1	"	"	"	"	"	"	1900	"	1900
Porte-drapeau	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Médecin de régiment	1	1	"	"	"	"	365	3350	"	3350
Médecins de bataillon	3	3	"	"	"	"	1095	2100	"	6300
Capitaines de 1 ^{re} classe	9	"	"	"	"	"	"	2950	"	26550
Capitaines de 2 ^e classe	11	"	"	"	"	"	"	2500	"	27500
Lieutenants	20	"	"	"	"	"	"	1900	"	38000
Sous-lieutenants	38	"	"	"	"	"	"	1480	"	56240
										207180
Adjudans sous-officiers	3	"	1095	"	"	"	"	"	2 11	2310 45
Sergent-cornet	1	"	365	"	"	"	"	"	1 37	500 05
Maîtres-ouvriers	3	"	"	"	"	1095	"	"	" 74	810 30
Garde magasin	1	"	"	"	365	"	"	"	1 37	500 05
Vaguemestre	1	"	"	"	365	"	"	"	1 37	500 05
Fourrier de la compagnie hors rang	1	"	"	"	365	"	"	"	1 37	500 05
Caporaux-cornets	3	"	"	"	"	1095	"	"	" 95	1040 25
Musiciens d'état-major	14	"	"	5110	"	"	"	"	"	2880
Sergens-majors	20	"	"	"	7300	"	"	"	1 68	12264
Sergens	81	"	"	"	29565	"	"	"	1 37	40304 05
Fourniers	20	"	"	"	7300	"	"	"	1 37	10001
Caporaux	162	"	"	"	"	59130	"	"	" 74	43756 20
Tirobôlète	20	"	"	"	"	7300	"	"	" 63	4599
Corvets	40	"	"	"	"	14600	"	"	" 63	9198
Élèves cornets	8	"	"	"	"	2920	"	"	" 52	1318 40
Carabiniers et sapeurs	402	"	"	"	"	146730	"	"	" 68	83103 40
Voltigeurs	384	"	"	"	"	140160	"	"	" 55	77088
Chasseurs	1860	"	"	"	"	605900	"	"	" 52	315068
TOTAUX	2920	26	1460	5110	45260	978930	9490	"	"	813321 25
						1,030,760				

A déduire 1 1/2 p. o/o sur 207,180 fr., montant du traitement des officiers, pour médicaments . . .

3107 70

REPORT. . . fr. 812,213 88

Masse d'habillement et d'entretien.

1,460	Journées d'adjut ^e sous-officier et tamb ^r -major, à 50 c.	730	»
5,110	Id. de musiciens, à 35 centimes	1,788	50
45,260	Id. de sous-officiers, à 23 centimes	10,409	80
978,930	Id. de caporaux et soldats, à 18 centimes	176,207	40
TOTAL.		189,135	70
A déduire 6/10 de la valeur des effets en magasin.		95,531	76
			93,603 94
Première mise de petit équipement pour 500 recrues, à 36 francs		18,000	»
Primes d'engagement de 150 recrues volontaires, à 40 francs.		6,000	»
Masse de renouvellement de la buffléterie, 2,824 hommes à 1 fr. par an		2,824	»

Frais de casernement.

141,085	Journées de garnison, à 4 centimes	5,643	40
375,868	Id. avec logement et nourriture. { Cette dépense se paie }		
483,807	Id. avec vivres de campagne. { au moyen de la retenue }		
			MÉMOIRE.
			5,643 40

Subsistances.

1,030,760 journées. dont :	141,085	Journées de pain en garnison, à 16 $\frac{1}{2}$ centimes	23,279	02
	375,868	Id. avec logement et nourriture, à 53 id.	199,210	04
	483,807	Id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE	»	»
	30,000	Id. en permission sans vivres	»	»
Fourrages. . . 9,490 journées à fr. 1-26 centimes			11,957	40
Frais d'administration			12,400	»
Moyens de transport et frais de route, par approximation.			1,742	82
		TOTAL.	1,186,874	17

Partant, pour 3 régimens. . . . fr. 3,560,622 51

*Formation, Traitement, Nourriture, Solde, Équipement, etc.,
d'une Compagnie sédentaire.*

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
		De sous-offi- ciers.	De capor. et soldats.	Du traitement par an.	De la solde par jour.	
Capitaine avec rang de major	1	"	"	3,350	"	3,350 "
Lieutenant	1	"	"	1,900	"	1,900 "
Sous-lieutenant	1	"	"	1,480	"	1,480 "
TOTAL						6,730 "
A déduire 1 ½ % pour médicaments						100 95
RESTE						6,629 05
Sergent-major	1	365	"	"	1 69	610 85
Sergens.	6	2,190	"	"	1 37	3,000 30
Fourrier	1	365	"	"	1 37	500 05
Caporaux	10	"	3,830	"	" 74	2,701 "
Tambours.	3	"	1,095	"	" 63	689 85
Soldats	200	"	73,000	"	" 52	37,960 "
	224	2,820	77,745	"	"	52,097 10

Masse d'habillement et d'entretien.

365 Journées de sergent-major	à 60 centimes.	182 60
2,555 Id. de sous-officiers	à 23 id.	587 05
77,745 Id. de caporaux et soldats	à 18 id.	13,994 10
		14,764 25
1 ^{re} mise de petit équipement pour 30 hommes à admettre à 36 fr.		1,080 "
Masse de renouvellement de bufféterie	221 hommes à 1 " par an.	221 "
Frais de casernement	80,665 journées à 4 centimes	3,226 60
Subsistances	80,665 id. de pain à 16 ¼ centimes.	13,309 72
Frais d'administration.		160 "
Frais de route et moyens de transport.		150 21
TOTAL.		85,008 88
Partant pour 3 compagnies.		255,026 64

*Formation, Traitement, Nourriture, Solde, Équipement, etc., d'une
Compagnie de Discipline.*

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
		De sous-officiers.	De caporaux et soldats.	Du traitement annuel.	De la solde par jour.	
Major.	1	"	"	"	"	5,050 "
Lieutenans	2	"	"	"	"	3,800 "
Sous-lieutenans.	3	"	"	"	"	2,060 "
TOTAL.						11,810 "
A déduire 1 $\frac{1}{2}$ % pour médicaments . . .						177 15
RESTE.						11,632 85
Sergent-major	1	365	"	"	1 69	018 85
Sergens	6	2,190	"	"	1 37	3,000 30
Fourrier	1	365	"	"	1 37	500 05
Caporaux	12	"	4,380	"	" 74	3,241 20
Tambours	2	"	730	"	" 63	459 90
Soldats	180	"	65,700	"	" 52	34,184 "
	207	2,920	70,810	"	"	53,615 15
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>						
2,920 Journées de sous-officiers	à 23 centimes					671 60
70,810 Id. de caporaux et soldats	à 18 "					12,745 80
						13,417 40
Masse de renouvellement de bufflèterie.	202 hommes à 1 franc par an					202 "
Frais de casernement	73,730 journées à 04 centimes					2,949 20
Subsistances	73,730 journées de pain à 16 $\frac{1}{2}$ centimes					12,165 45
Frais d'administration.						530 "
Frais de route, moyens de transport, etc.						269 95
TOTAL.						83,149 15
Pour deux compagnies.						166,298 30

*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Equipement, etc.,
d'un Régiment de Chasseurs à cheval de six Escadrons.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudans sous-officiers.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes	Brigadiers et chasseurs.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de troupe.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonel	1	6	"	"	"	"	2,190	"	8,400	"	8,400 "
Lieutenant-colonel	1	4	"	"	"	"	1,460	"	6,300	"	6,300 "
Majors	3	10	"	"	"	"	3,650	"	5,500	"	16,500 "
Capitaine-instructeur	1	2	"	"	"	"	730	"	3,800	"	3,800 "
Capitaine adjudant-major	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,800	"	3,800 "
Lieutenant adjudant-major	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,550	"	3,550 "
Sous-lieutenant adjudant-major	1	2	"	"	"	"	730	"	3,150	"	3,150 "
Capitaine quartier-maître	1	1	"	"	"	"	365	"	2,950	"	2,950 "
Officier payeur	1	1	"	"	"	"	365	"	1,900	"	1,900 "
Officier d'habillement	1	2	"	"	"	"	730	"	1,690	"	1,690 "
Porte étendard	1	3	"	"	"	"	1,095	"	2,950	"	2,950 "
Médecin de régiment	1	2	"	"	"	"	730	"	3,350	"	3,350 "
Médecin de bataillon	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
Médecin-adjoint	1	2	"	"	"	"	730	"	1,480	"	1,480 "
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
Adjudans sous-officiers	3	3	1,095	"	"	"	"	1,095	"	2 32	2,540 40
Trompette-maréchal-des-logis	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Vétérinaires de 2 ^e classe	2	2	"	"	"	"	"	730	1,480	"	2,960 "
Vaguemestre maréchal-des-logis	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 79	653 35
Trompette-brigadier	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 58	576 70
Maîtres-ouvriers	4	"	"	"	"	1,460	"	"	"	" 74	1,080 40
Capitaines-commandans	6	18	"	"	"	"	6,570	"	4,650	"	27,900 "
Capitaines en second	6	18	"	"	"	"	6,570	"	3,800	"	22,800 "
Lieutenans	12	36	"	"	"	"	13,140	"	2 950	"	35,400 "
Sous lieutenans	24	72	"	"	"	"	26,280	"	2,500	"	60,000 "
Maréchaux-des-logis-chefs	6	6	"	"	2,190	"	"	2,190	"	2 21	4,839 90
Maréchaux-des-logis	52	48	"	"	18,980	"	"	17,520	"	1 79	33,974 20
Maréchaux-des-logis-fourriers	7	6	"	"	2,555	"	"	2,190	"	1 79	4,573 45
Fourriers	6	6	"	"	2,190	"	"	2,190	"	1 69	3,701 10
Brigadiers	102	96	"	"	"	37,230	"	35,040	"	" 95	35,368 50
Trompettes	20	20	"	"	7,300	"	"	7,300	"	1 37	10,001 "
Maréchaux-serrans	21	18	"	"	"	7,665	"	6,570	"	" 74	5,672 10
Chasseurs	974	840	"	"	"	335,510	"	306,600	"	" 74	263,077 40
TOTAUX	1,265	1,237	1,095	365	33,945	401,865	68,985	382,520	"	"	679,791 85
					437,270		451,505				

A ajouter pour le 7^e escadron pendant le 1^{er} trimestre. 20,315 70

TOTAL. 690,107 55

A déduire 1 1/2 p. o/o sur 216,307-50, montant du traitement des officiers, pour médicamens. 3,244 61

RESTE A REPORTER. . fr. 590,862 94

Masse d'habillement et d'entretien.

1,095	journées d'adjudant-sous-officier, à 60 centimes . . .	657	»
365	id. de trompette-major, à 50 centimes. . . .	182	50
33,945	id. de sous-officiers, à 30 centimes	10,183	50
401,865	id. de brigadiers et chasseurs, à 26 centimes . .	104,484	90
	Pour le 7 ^e escadron, pendant le 1 ^{er} trimestre. .	4,473	»
TOTAL. . . .		119,980	90
A déduire les 9/10 de la valeur des effets en magasin. .		52,881	»
		67,099	90
Première mise de petit équipement pour 198 recrues, à 50 francs. . . .		9,900	»
Primes d'engagement et de réengagement pour 110 recrues volontaires, à 40 fr. .		4,400	»
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffèterie.	1,198 hommes à fr. 1-20 cent. par an . .	1,437	60
	1,048 chevaux à 16 francs par an. . . .	16,768	»
	Pour le 7 ^e escadron pend ^t le 1 ^{er} trimest. .	748	70
		18,954	30
Masse d'entretien du harnachement et ferrage de chevaux.	382,520 journées de chevaux à 10 cent. .	38,252	»
	15,570 id. du 7 ^e escad ^{on} pend ^t le 1 ^{er} trim. .	1,557	»
		39,809	»

Frais de casernement.

25,215	journées en garnison, à 4 centimes.	1,008	60
141,999	id. de chevaux, à 4 centimes.	5,679	96
191,450	id. de logement avec nourriture. { Cette dépense se paie au moyen de la retenue de 21 cent. sur la solde. }	MÉMOIRE.	
237,615	id. avec vivres de campagne.		
		6,688	56

Subsistances.

454,280	{ 25,215 journées avec pain en garnison, à 16 $\frac{1}{2}$ centimes . .	4,160	47
journées,	{ 191,450 id. avec logement et nourriture, à 53 centimes. .	101,468	50
dont :	{ 237,615 id. avec vivres de campagne, MÉMOIRE. . . .	»	»
FOURNAGES. 469,235 jour. dont :	{ 130,606 rations à fr. 1-70 c. . .	222,030	20
	{ 338,629 id. à fr. 1-25 c. . .	423,286	25
		645,316	45
Frais d'administration		7,600	»
Moyens de transport et frais de route, par approximation.		2,034	39
Achat de chevaux, 150 à 500 francs.		78,000	»
TOTAL.		fr. 1,579,294	51

Partant pour 2 régimens. fr. 3,158,589 02

*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement, etc.,
d'un Régiment de Lanciers de sept Escadrons.*

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjutants sous-officiers.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et lanciers.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de troupe.	Du traitement annuel.	De la solde pour-nature.	
Colonel	1	6	"	"	"	"	2,190	"	8,400	"	8,400 "
Lieutenant-colonel	1	4	"	"	"	"	1,460	"	6,300	"	6,300 "
Majors	3	10	"	"	"	"	3,650	"	5,500	"	16,500 "
Capitaine-instructeur	1	2	"	"	"	"	730	"	3,800	"	3,800 "
Capitaine adjudant-major	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,800	"	3,800 "
Lieutenant adjudant-major	1	3	"	"	"	"	1,095	"	3,550	"	3,550 "
Sous-lieutenant adjudant-major	1	2	"	"	"	"	730	"	3,150	"	3,150 "
Capitaine quartier-maitre	1	1	"	"	"	"	365	"	2,950	"	2,950 "
Officier payeur	1	1	"	"	"	"	365	"	1,900	"	1,900 "
Officier-d'habillement	1	2	"	"	"	"	730	"	1,690	"	1,690 "
Porte-étendard	1	3	"	"	"	"	1,095	"	2,950	"	2,950 "
Médecin de régiment	1	2	"	"	"	"	730	"	3,350	"	3,350 "
Médecin de bataillon	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
Médecin-adjoint	1	2	"	"	"	"	730	"	1,480	"	1,480 "
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	2	"	"	"	"	730	"	2,100	"	2,100 "
Adjutants sous-officiers	3	3	1,095	"	"	"	"	1,095	"	2 32	2,540 40
Trompette-maréchal-des-logis	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Vétérinaires de 2 ^e classe	2	2	"	"	"	"	"	730	1,480	"	2,960 "
Vaguemestre maréchal-des-logis	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 79	653 35
Trompette-brigadier	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 58	576 70
Maitres-ouvriers	4	"	"	"	"	1,460	"	"	"	" 74	1,080 40
Capitaines-commandans	7	21	"	"	"	"	7,665	"	4,650	"	32,550 "
Capitaines en second	7	21	"	"	"	"	7,665	"	3,800	"	26,600 "
Lieutenans	14	42	"	"	"	"	15,330	"	2,950	"	41,300 "
Sous-lieutenans	28	84	"	"	"	"	30,660	"	2,500	"	70,000 "
Maréchaux-des-logis-chefs	7	7	"	"	2,555	"	"	2,555	"	2 21	5,646 55
Maréchaux-des-logis	60	56	"	"	21,900	"	"	20,440	"	1 79	39,201 "
Maréchaux-des-logis-fourriers	8	7	"	"	2,020	"	"	2,555	"	1 79	5,226 80
Fourriers	7	7	"	"	2,555	"	"	2,555	"	1 69	4,317 95
Brigadiers	118	112	"	"	"	43,070	"	40,880	"	" 95	40,916 50
Trompettes	23	23	"	"	8,395	"	"	8,395	"	1 37	11,501 15
Maréchaux-ferrans	24	21	"	"	"	8,760	"	7,665	"	" 74	6,482 40
Lanciers	1,130	980	"	"	"	412,450	"	357,700	"	" 74	305,213 "
TOTAUX	1,462	1,434	1,095	365	39,055	465,740	77,745	445,665	"	"	661,439 55
					506,255		523,410				

A déduire 1 1/2 p. o/o sur 234,470, montant du traitement des officiers, pour médicaments. 3,517 05

RESTE A REPORTER. 657,922 50

REPORT. . . . fr. 687,922 50

Masse d'habillement et d'entretien.

1,095 journées d'adjudant sous-officier, à 65 centimes. . .	711 75	
365 id. de trompette-major, à 55 centimes . . .	200 75	
30,055 id. de sous-officiers et trompettes, à 32 centimes. .	12,497 60	
465,740 id. de brigadiers et lanciers, à 28 centimes . .	130,407 20	
TOTAL. . . fr.	143,817 30	
A déduire 6/10 de la valeur des effets en magasin. . .	54,600 "	
		89,217 30
Première mise de petit équipement pour 230 recrues, à 50 francs . . .	11,500 "	
Primes d'engagement et de réengagement pour 130 recrues volontes, à 40 fr.	5,200 "	
Masse de renouvellement du harnachement et de la bufléterie. {	1,387 hommes, à fr. 1-50 cent. par an . .	2,080 80
	1,221 chevaux, à 16 fr. par an. . .	19,536 "
		21,616 80
Masse d'entretien du harnachement et ferrage de chevaux. {	445,665 journées de chevaux, à 10 centimes. .	44,566 50

Frais de casernement.

165,665 journées de chevaux, à 4 centimes	6,626 60	
31,025 id. d'hommes en garnison, à 4 centimes.	1,241 "	
id. de logement et nourriture. { Cette dépense se paie au		
id. de vivres de campagne . . { moyen de la retenue de		MÉMOIRE.
	21 centimes sur la solde. }	
		7,867 60

Subsistances.

506,255 journées, {	31,025 journées avec pain en garnison, à 16 1/2 centimes.	5,119 12	
dont :	237,615 id. avec logement et nourriture, à 53 cent.	125,935 95	
	237,615 id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE. .		
Fourrages. 523,410 rations, {	130,852 à fr. 1-70 centimes. .	222,448 40	
dont :	392,558 à fr. 1-25 centimes. .	490,697 80	
		713,145 90	
Frais d'administration		7,600 "	
Moyens de transport et frais de route, par approximation.		1,995 93	
Achat de 150 chevaux de remonte, à 500 francs		75,000 "	
TOTAL. . . fr.		1,766,687 30	

Partant pour 2 Régimens.. . . fr. 3,533,374 60

Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement, etc., d'un Régiment de Cuirassiers à huit Escadrons.

FORMATION.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT.		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	Adjudans sous-officiers.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et cuirassiers.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de troupe.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonel	1	6	"	"	"	"	2190	"	8400	"	8400
Lieutenant-colonel	1	4	"	"	"	"	1460	"	6300	"	6300
Majors.	4	14	"	"	"	"	5110	"	5500	"	22000
Capitaine-instructeur	1	2	"	"	"	"	730	"	3800	"	3800
Capitaine adjudant-major.	1	3	"	"	"	"	1095	"	3800	"	3800
Lieutenant adjudant-major	1	3	"	"	"	"	1095	"	3550	"	3550
Sous-lieutenant adjudant-major.	1	2	"	"	"	"	730	"	3150	"	3150
Capitaine quartier-maître.	1	1	"	"	"	"	365	"	2950	"	2950
Officier-payeur	1	1	"	"	"	"	365	"	1900	"	1900
Officier-d'habillement	1	2	"	"	"	"	730	"	1690	"	1690
Porte-étendard	1	3	"	"	"	"	1095	"	2950	"	2950
Médecin de régiment	1	2	"	"	"	"	730	"	3350	"	3350
Médecin de bataillon	1	2	"	"	"	"	730	"	2100	"	2100
Médecin-adjoint.	1	2	"	"	"	"	730	"	1480	"	1480
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	2	"	"	"	"	730	"	2100	"	2100
Adjudans sous-officiers.	3	3	1095	"	"	"	"	1095	"	2 32	2540 40
Trompette maréchal-des-logis	1	1	"	365	"	"	"	365	"	1 79	653 35
Vétérinaires de 2 ^e classe	2	2	"	"	"	"	"	730	1480	"	2960
Vaguemestre maréchal-des-logis.	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 79	653 35
Trompette-brigadier	1	1	"	"	365	"	"	365	"	1 58	576 70
Maîtres-ouvriers.	4	"	"	"	"	1460	"	"	"	" 74	1020 40
Capitaines commandans	8	24	"	"	"	"	8760	"	4650	"	37200
Capitaines en second	8	24	"	"	"	"	8760	"	3800	"	30400
Lieutenans.	16	48	"	"	"	"	17520	"	2950	"	47200
Sous-lieutenans	32	96	"	"	"	"	35040	"	2500	"	80000
Maréchaux-des-logis-chefs	8	8	"	"	2920	"	"	2920	"	2 21	8453 20
Maréchaux-des-logis	68	64	"	"	28420	"	"	23360	"	1 79	44427 80
Maréchaux-des-logis-fourriers	9	8	"	"	3285	"	"	2920	"	1 79	5880 15
Fourriers.	8	8	"	"	2920	"	"	2920	"	1 69	4934 80
Brigadiers.	134	128	"	"	"	48910	"	46720	"	" 95	46464 50
Trompettes	26	26	"	"	9490	"	"	9490	"	1 37	13001 30
Maréchaux-ferrans	27	24	"	"	"	9855	"	8760	"	" 74	7292 70
Cuirassiers	1126	960	"	"	"	410990	"	350400	"	" 74	304132 60
TOTAUX.	1500	1475	1095	365	44165	471215	87965	450410	"	"	705371 25
					510,840		538,375				

A déduire 1 1/2 p. % sur 264,280 fr., montant du traitement des officiers, pour médicaments 3964 20

REPORT. . . fr. 701,407 05

Masse d'habillement et d'entretien.

1,095 journées d'adjudans sous-officiers, à 55 centimes . . .	602 25	
365 id. de trompette-major, à 45 centimes.	164 25	
44,165 id. de sous-officiers et trompettes, à 28 cent.	12,366 20	
171,215 id. de brigadiers et cuirassiers, à 25 centimes.	117,803 75	
TOTAL.	130,936 45	
A déduire 6/10 de la valeur des effets en magasin.	45,326 »	
		85,610 45
Première mise de petit équipement pour 300 recrues à admettre, à 50 francs.	15,000 »	
Primes d'engag ^t et de réengag ^t pour 130 recrues volont ^{es} à admettre, à 40 fr.	5,200 »	
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffèterie. { 1,418 hommes, à 70 centimes par an.	992 60	
	{ 1,234 chevaux, à 16 fr. par an.	19,744 »
		20,736 60
Masse d'entretien du harnachement et ferrage de chevaux; 450,410 journées à 10 centimes		45,041 »

Frais de casernement.

215,660 journées de chevaux, à 4 centimes	8,626 40	
131,265 id. d'hommes, à 4 centimes	5,250 60	
132,287 id. avec logement et nourriture. { Cette dépense se paie au		
241,288 id. avec vivres de campagne. { moyen de la retenue de		MÉMOIRE.
	{ 21 centimes sur la solde.	
		13,877 »

Subsistances.

131,265 journées en garnison avec pain, à 16 $\frac{1}{4}$ centimes.	21,658 72	
132,287 id. avec logement et nourriture, à 53 centimes.	70,112 11	
241,288 id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE.	» »	
12,000 id. en permission sans vivres.	» »	
FOURRAGES. 538,375 journées, { 134,593 à fr. 1-90 centimes.	255,726 70	
dont : { 403,782 à fr. 1-45 centimes.	585,483 90	
		841,210 60
Frais d'administration	7,800 »	
Moyens de transport et frais de route, par approximation.	2,419 83	
Achat de 200 chevaux de remonte, à 600 francs.	120,000 »	
TOTAL. . . . fr.	1,949,873 36	

*Formation, Traitement, Solde, Nourriture, Équipement, etc , d'un
Régiment de Guides à 4 Escadrons.*

FORMATION.	EFFECTIF		NOMBRE DE JOURNÉES DE						MONTANT		TOTAL.	TOTAL GÉNÉRAL.	
	Hommes.	Chevaux.	Adjudans-sous-officiers.	Trompette-major.	Sous-officiers et trompettes.	Brigadiers et guides.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de guides.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.			
Lieutenant colonel . . .	1	4	"	"	"	"	1480	"	6300	"	6300	141627 27	
Majors	3	10	"	"	"	"	3650	"	5500	"	16500		
Capitaine-instructeur . .	1	2	"	"	"	"	730	"	3800	"	3800		
Capitaine adjudant-major.	1	3	"	"	"	"	1095	"	3800	"	3800		
Lieutenant adjudant-maj.	1	3	"	"	"	"	1195	"	3550	"	3550		
Capitaine quartier-maitre.	1	1	"	"	"	"	365	"	2950	"	2950		
Lieutenant offic.-payeur .	1	1	"	"	"	"	365	"	1900	"	1900		
Officier d'habillement . .	1	2	"	"	"	"	730	"	1690	"	1690		
Lieutenant porte étend. .	1	3	"	"	"	"	1095	"	2950	"	2950		
Médecin de régiment . . .	1	2	"	"	"	"	730	"	3350	"	3350		
Médecin de bataillon . . .	1	2	"	"	"	"	730	"	2100	"	2100		
Médecin-adjoint.	1	2	"	"	"	"	730	"	1480	"	1480		
Vétérinaire de 1 ^{re} classe. .	1	2	"	"	"	"	730	"	2100	"	2100		
Capitaines-commandans . .	4	12	"	"	"	"	4380	"	4650	"	18600		
Capitaines en second . . .	4	12	"	"	"	"	4380	"	3800	"	16200		
Lieutenans.	8	24	"	"	"	"	8760	"	2950	"	23600		
Sous-lieutenans	16	48	"	"	"	"	17520	"	2500	"	40000		
	47	133	A retrancher pour 1 escadron pendant le 1 ^{er} trimestre									119870	
												6187 50	
			A déduire 1 1/2 % pour médicaments.									143682 50	
												2155 23	
Adjudans sous-officiers . .	3	3	1095	"	"	"	1095	"	2 32		2540 40		
Maréchal-des-log. vaguem.	1	1	"	"	365	"	365	"	1 79		653 35		
Trompette-mar.-des-logis .	1	1	"	365	"	"	365	"	1 79		653 35		
Vétérinaires de 2 ^e classe.	2	2	"	"	"	"	730	1480	"	"	2960		
Maîtres-ouvriers.	4	"	"	"	"	1480	"	"	"	74	1080 40		
Maréchaux-des-log-chefs .	4	4	"	"	1480	"	1480	"	2 21		3226 60		
Maréchaux-des-logis . . .	38	32	"	"	13140	"	11680	"	1 79		23520 60		
Maré.-des-logis-fourriers.	5	4	"	"	1825	"	1480	"	1 70		3266 75		
Fourriers	4	4	"	"	1480	"	1480	"	1 69		2467 40		
Brigadiers	70	64	"	"	"	25550	23360	"	"	95	24272 50		
Trompettes	14	14	"	"	5110	"	5110	"	1 37		7000 70		
Maréchaux-serrans	14	12	"	"	"	5110	4380	"	"	74	3781 40		
Guides	662	560	"	"	"	241630	204400	"	"	74	178906 20		
			A retrancher pour 1 escadron pendant le 1 ^{er} trimestre									254229 65	
												14128 20	
													240101 45
TOTAUX	820	701	1095	365	23360	273760	48545	255865				381628 72	
			298570				304410						

REPORT. . . 381,628 72

Masse d'habillement et d'entretien.

1,095 journées d'adjudans sous-officiers, à 65 centimes . . .	711 75	
365 id. de trompette-major, à 55 centimes . . .	200 75	
23,360 id. de sous-officiers et trompettes, à 32 centimes. . .	7,475 20	
273,750 id. de brigadiers et guides, à 28 centimes . . .	76,650 "	
TOTAL. . .	85,037 70	
A déduire. { Pour un escad. pendant le 1 ^{er} trimestre. 4,813 20	61,367 20	
Les $\frac{6}{10}$ de la valeur des effets en magasin 56,554 "		
		23,670 50
1 ^{re} mise de petit équipement, pour 309 recrues, à 50 francs . . .	15,450 "	
Primes d'engagement pour 309 recrues volontaires à 40 francs . . .	12,360 "	
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffèterie. { 818 hommes, à fr. 6-20 centim. . .	5,071 60	
{ 701 chevaux, à 16 francs . . .	11,216 "	
{ 1 ^{re} mise de harnachem ^t et buffèterie pour le 4 ^e escadron . . .	42,878 51	
TOTAL. . .	59,166 11	
A déduire pour le 4 ^e escadron pendant le 1 ^{er} trimestre. . .	984 95	
		58,181 16
Masse d'entretien du harnachement et ferrage de chevaux. { 240,295 journées, déduction du 4 ^e escadron		
{ pour le 1 ^{er} trimestre, à 10 centimes . . .	24,029 50	

Frais de casernement.

104,165 journées d'hommes en garnison, à 4 centimes. . .	4,166 60	
165,665 id. de chevaux, à 4 centimes . . .	6,626 60	
79,575 id. avec logement et nourriture. { Cette dépense se paie		
97,820 id. avec vivres de campagne. { au moyen de la retenue		MÉMOIRE.
		de 21 cent. sur la solde.
		10,793 20

Subsistances.

281,560 { 104,165 journées en garnison avec pain, à 16 $\frac{1}{2}$ centimes . . .	17,187 22	
journées. { 79,575 id. avec logement et nourriture, à 53 centimes. . .	42,174 75	
{ 97,820 id. avec vivres de campagne. MÉMOIRE. . .	" "	
FOURRAGES. 286,680 journées, { 58,380 rations à fr. 1-90 cent. 110,922 "		
dont : { 228,300 id. à fr. 1-45 cent. 331,035 "		
		441,957 "
Frais d'administration. . .	7,600 "	
Moyens de transport et frais de route, par approximation. . .	1,454 96	
Achat de 180 chevaux à 600 francs . . .	90,000 "	
TOTAL. . .	fr. 1,126,487 01	

TABLEAU 0.

*ÉTAT des Dépenses présumées pour vingt Bataillons de Gardes
Civiques , pendant l'année 1833.*

DÉSIGNATION DES GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-officiers et soldats.	De chevaux.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Colonels.	5	20	"	7,300	7,400	"	37,000 "
Majors	20	60	"	21,000	5,050	"	101,000 "
Capitaines adjud.-majors.	5	5	"	1,825	2,500	"	12,500 "
Lieuten. adjudans-majors.	20	20	"	7,300	2,500	"	50,000 "
Capitaines quart.-maîtres.	5	5	"	1,825	2,500	"	12,500 "
Lieutenans offic.-payeurs	20	20	"	7,300	1,900	"	38,000 "
Médecins de bataillon . .	20	20	"	7,300	2,100	"	42,000 "
Capitaines	120	"	"	"	2,500	"	300,000 "
Lieutenans	120	"	"	"	1,900	"	228,000 "
Sous-lieutenans.	240	"	"	"	1,480	"	355,200 "
Ensemble.							1,176,200 "
A déduire pour médicam ^{ts} .							17,643 "
RESTE.							1,158,557 "
Adjudans sous-officiers . .	20	"	7,300	"	"	2 11	15,403 "
Caporaux tambours . . .	20	"	7,300	"	"	" 95	8,935 "
Maîtres armuriers. . . .	20	"	7,300	"	"	" 74	5,402 "
Sergens-majors.	120	"	43,800	"	"	1 69	74,022 "
Sergens	480	"	175,200	"	"	1 37	240,024 "
Fourriers	120	"	43,800	"	"	1 37	60,006 "
Caporaux	920	"	335,800	"	"	" 74	248,492 "
Tambours	240	"	87,600	"	"	" 63	55,188 "
Soldats	13,485	"	4,922,025	"	"	" 52	2,558,453 "
	10,000	160	5,630,125	54,750	"	"	4,423,482 "

Masse d'habillement et d'entretien.

Renouvellement d'une veste, pantalon, paire de guêtres, bonnet de police calculé à 30 francs par homme, pour 15,425 hommes	462,750	
Renouvellement du petit équipement à 30 francs par homme	462,750	
Frais de casernement, 1,935,393 journées, à 4 centimes		925,500
		77,415 72
Substances, 5,630,126 journées.	{ 1,935,393 journées avec pain, à 16 $\frac{1}{2}$ cent. 1,638,024 id. avec logement et nourriture à 53 centimes . 1,876,708 id. avec vivres de campagne, MÉMOIRE . . . 180,000 id. avec perm. sans vivres	319,339 84 868,162 72 " " " "
Fourrages, 54,750 journées, à 1 fr. 26 centimes		68,985
Frais d'administration		31,000
Frais de route et moyens de transport, par approximation.		4,000 00
TOTAL.		6.717,884 37

ÉTAT des Dépenses pour cinq Compagnies d'Artillerie de Gardes Civiques, pendant l'année 1833.

DÉSIGNATION DES GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	De sous-officiers et canonniers.	De Chevaux.	Du traitement annuel.	e la solde jour- nalière.	
Capitaines	5	15	»	5,475	2,950	»	14,750
Lieutenans	5	10	»	3,650	2,100	»	10,500
Sous-lieutenans	10	20	»	7,300	1,680	»	10,900
Ensemble. . .							42,150
A déduire 1½ % pour médicamens.							632 25
Reste. . . .							41,517 75
Sergens-majors	5	»	1,825	»	»	2 11	3,850 75
Sergens	30	»	10,950	»	»	1 89	18,505 50
Fourriers.	5	»	1,825	»	»	1 09	3,084 25
Caporaux.	30	»	10,950	»	»	» 95	10,402 50
Tambours.	10	»	3,650	»	»	» 74	2,701
Canonniers	500	»	182,500	»	»	» 63	114,075
	600	45	211,700	10,425	»	»	105,036 75
<i>Masse d'habillement et d'entretien.</i>							
Renouvellement d'une veste, pantalon, paires de guêtres et bonnet de police, calculé à 30 fr. par homme. . . pour 680 hommes . . . 17,400							
Renouvellement du petit équipement. . . » 680 id. à 30 fr. 17,400							
							34,800
Frais de casernement, 70,568 journées à 4 centimes. 2,822 72							
Subsistances.	70,568 journées avec pain en garnison à 16½ centimes 11,643 72						
	70,568 id. avec logement et nourriture à 53 centimes . . . 37,300 98						
	70,568 id. avec vivres de campagne Mémoire.						
Fourrages. . 10,425 id. à 1 fr. 26 centimes 20,695 50							
Frais d'administration 640							
Moyens de transport et frais de route, par approximation. 329 06							
TOTAL.							303,307 73

*ÉTAT des Dépenses présumées du Corps de Partisans,
pendant l'année 1833.*

GRADES.	EFFECTIF.		NOMBRE DE JOURNÉES		MONTANT		TOTAL.
	Hommes.	Chevaux.	d'hommes.	de chevaux.	Du traitement annuel.	De la solde journalière.	
Majors	2	3	»	1,095	5,050	»	10,100 »
Capitaines adjud., majors.	2	2	»	730	2,500	»	5,000 »
Officiers-payeurs . . .	2	2	»	730	1,900	»	3,800 »
Médecins de bataillon. .	2	2	»	730	2,100	»	4,200 »
Capitaines de 1 ^{re} classe .	5	5	»	1,825	2,950	»	14,750 »
Capitaines de 2 ^e classe .	5	5	»	1,825	2,500	»	12,500 »
Lieutenans	10	»	»	»	1,900	»	19,000 »
Sous-lieutenans.	20	»	»	»	1,480	»	29,600 »
TOTAL.							98,950 »
A déduire 1 $\frac{1}{2}$ % pour médicamens.							1,484 25
RESTE.							97,465 75
Adjudans sous-officiers .	4	»	1,460	»	»	2 11	3,080 80
Sergens-trompettes . . .	2	»	730	»	»	1 37	1,000 10
Maîtres-ouvriers.	4	»	1,460	»	»	» 74	1,080 40
Maîtres-armuriers	2	»	730	»	»	» 74	540 20
Sergens-majors.	10	»	3,650	»	»	1 79	6,533 50
Fourriers.	10	»	3,650	»	»	1 37	5,000 50
Sergens	60	»	21,900	»	»	1 37	30,003 »
Caporaux	80	»	29,200	»	»	» 74	21,608 »
Trompettes	20	»	7,300	»	»	» 63	4,599 »
Fusiliers.	1,064	»	388,360	»	»	» 52	201,947 20
Sapeurs	12	»	4,380	»	»	» 52	2,277 60
	1310	19	462,820	6,935	»	»	375,135 85

Masse d'habillement et d'entretien.

Renouvellement d'une veste, pantalon, paire de guêtres, bonnet de police et petit équipement, à 60 francs par homme, pour 1,269 hommes	76,080 »	
Masse d'entretien et de réparation, 462,820 journées, à 4 centimes.	18,512 80	94,592 80
Frais de casernement, 90,000 journées, à 4 centimes	3,600 »	

Subsistances.

462,820 journées, dont :	90,000 journées de garnison avec pain à 16 $\frac{1}{2}$ centimes.	14,850 »
	141,410 id. avec logement et nourriture, à 53 c.	74,947 30
	231,410 id. avec vivres de campagne, MÉMOIRE.	»
Fourrages, 6,935 journées, à 1 fr. 26		8,738 10
Frais d'administration.		3,200 »
Frais de route et de transport par approximation		1,515 80
TOTAL. . . . fr.		676,579 85

ÉTAT des dépenses présumées de la Compagnie de Marins, pendant l'année 1833.

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE PAR JOUR.	MONTANT.	Observations.
Sergent-major	1	365	2 32	846 80	
Sergens	4	1,460	2 11	3,080 60	
Caporaux	8	2,920	1 90	5,548 »	
Matelots	100	36,500	1 79	65,335 »	
Mousses	4	1,460	» 95	1,387 »	
TOTAUX	117	42,705	»	76,197 40	
42,705 journées pour logement, à 21 centimes				8,968 05	
Frais d'administration et divers				134 55	
TOTAL. . . . fr.				85,300 »	

TABLEAU S.

ÉTAT des dépenses présumées pour la Compagnie d'ouvriers volontaires d'Artillerie d'Ath.

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE de journées de sous-officiers et soldats.	MONTANT		TOTAL.
			du TRAITEMENT annuel.	de LA SOLDE par jour.	
Lieutenant.	1	»	1,740 »	» »	1,740 »
A déduire 1 $\frac{1}{4}$ % pour médicaments.					26 10
RESTE.					1,713 90
Sergent-major	1	365	» »	2 11	770 15
Sergens et fourrier	4	1,460	» »	1 69	2,467 40
Caporaux	4	1,460	» »	» 95	1,387 »
Tambour	1	365	» »	» 84	306 60
Soldats.	27	9,855	» »	» 74	7,292 70
	38	13,505	» »	» »	13,937 75
MASSE D'HABILLEMENT ET D'ENTRETIEN.					
Renouvellement d'une veste, d'un pantalon, d'une paire de guêtres et bonnet de police, calculé à 30 fr. par homme ; pour 37 hommes.					1,110 »
Renouvellement du petit équipement, 37 hommes à 30 francs . .					1,110 »
					2,220 »
Frais de casernement, 13,505 journées à 4 centimes					540 20
Subsistances, 13,505 journées avec pain, en garnison, à 16 $\frac{1}{4}$ centimes . . .					2,228 32
Frais de bureau et divers, par approximation					112 58
TOTAL. . . . fr.					19,038 85

ÉTAT des Dépenses présumées pour la Compagnie d'Ouvriers militaires, Maritime, pendant l'année 1833.

GRADES.	EFFECTIF.	NOMBRE de JOURNÉES de SOUS-OFFICIERS et SOLDATS.	MONTANT		TOTAL.
			du TRAITEMENT annuel.	de LA SOI DE journalière.	
Capitaine.	1	"	2,300 "	"	2,300 "
Lieutenant	1	"	1,740 "	"	1,740 "
Sous-lieutenans	2	"	1,550 "	"	3,100 "
TOTAL . . .					7,140 "
A déduire 1 1/2 p. % pour médicam ^t .					107 10
RESTE. . .					7,032 90
Sergent-major	1	365	"	1 90	693 50
Sergens et fourriers	5	1,825	"	1 58	2,893 50
Caporaux	8	2,920	"	" 96	2,774 "
Tambours	2	730	"	" 74	540 20
Soldats	80	29,200	"	" 63	18,396 "
	100	35,040	"	"	32,320 10

MASSE D'HABILLEMENT ET D'ENTRETIEN.

Renouvellement d'une veste, pantalon, guêtres, bonnet de police, calculé à raison de 30 francs par homme, pour 96 hommes.	2,880 "	
Renouvellement du petit équipement, à 30 francs par homme	2,880 "	5,760 "
Frais de casernement, 35,040 journées, à 21 centimes.		7,358 40
Substances. . . . 35,040 id. avec pain, à 16 1/2 centimes		5,781 60
Frais de bureau et divers, par approximation		208 68
TOTAL. . . . fr.		51,428 78